



RAPPORT D'ACTIVITE

2021

Assemblée Générale du 23 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour vous rendre compte de l'activité et des résultats de l'ACAP OLMET au titre de l'exercice 2021.

2021 a été une année de transition.

- Transition parce que cela a été le passage de témoin entre Thierry HUMBERT qui préparait son départ en retraite et Elisabeth DUQUESNE, recrutée en tant que chef de service éducatif à la résidence d'Olmet et qui était appelée à lui succéder.
- Transition également parce que nous étions arrivés au terme des 5 ans du projet associatif.

Il était nécessaire de faire le point sur son déroulement en même temps que se projeter, dans un environnement évolutif, sur les 5 prochaines années.

Dans son prolongement, la réactualisation des projets d'établissements s'est vite imposée. C'est ce chantier prioritaire qui a été confié à la directrice et à l'équipe d'encadrement et qui a été engagé en août 2021. Ces éléments devront désormais être le fil rouge de la gouvernance pour les 5 ans à venir.

Il s'est traduit par la mise en place d'un comité de pilotage associatif, outre l'équipe de direction, des administrateurs, des salariés, des usagers et des familles. Ces travaux très importants sont en cours et permettent, outre de réaffirmer nos valeurs institutionnelles et associatives, d'effectuer le lien avec la démarche qualité, d'impliquer par le côté participatif toutes les parties prenantes et de valoriser les professionnels par la responsabilité qui leur est reconnue.

Merci à tous les participants à ces travaux qui sont, nous le savons, très chronophages.

- Transition encore parce que 2021 n'a hélas pas vu la fin de l'épidémie de Covid.

L'association a été confrontée, une grande partie de l'année, aux mesures sanitaires indispensables et aux difficultés à gérer au quotidien des situations souvent difficiles et génératrices de stress pour tous.

Merci là encore à nos équipes qui ont su, collectivement, faire preuve de résilience et d'engagement.

- Transition parce que 2021 a été au cœur de la mobilisation des structures du secteur social et médico-social

Nous avons appuyé, seuls et collectivement, dans le cadre du CPH 15, les démarches engagées pour une meilleure reconnaissance du travail accompli par toutes ces associations, et une revalorisation des métiers du travail social et de l'accompagnement.

Cette demande a partiellement été entendue et le Président de la République, le 6 janvier dernier plaçait nos métiers « *au cœur de notre pacte social* » et les relevait « *insuffisamment reconnus* ».

Il reste que les premières mesures annoncées un peu dans l'urgence laissaient la plupart de nos salariés sur le bord de la route et introduisaient des inégalités de traitement inacceptables. Un grand pas a depuis été fait, concrétisé par un accord le 2 mai de cette année. Même si cet accord semble aujourd'hui non contesté, il n'a toutefois toujours pas bénéficié de l'agrément indispensable à sa mise en œuvre et les moyens pour le mettre en œuvre ne nous ont toujours pas été alloués.

Cette période anxiogène, même si 2021 n'a rien à voir avec les deux années précédentes, a généré un épuisement des professionnels qui s'est traduit inévitablement par des sentiments de mal être, des démissions et en corollaire des difficultés à recruter. Nous avons sur ce point été alertés par la médecine du travail, sur les conséquences qui pourraient en découler pour la santé des salariés. Bien que conscients

qu'il s'agit là d'un problème très vaste, que des moyens complémentaires pourraient en partie résoudre, nous avons sollicité la médecine du travail pour nous accompagner dans une démarche d'identification des RPS et des mesures à prendre pour leur prévention. A l'issue d'un audit effectué à notre demande, par la psychologue de l'ACIMST, nous avons mis en place un groupe pilote chargé de réfléchir aux pistes d'action ou d'amélioration possibles. Ces travaux se poursuivent en 2022.

Concernant les établissements, et sans vouloir empiéter sur le rapport d'activité qui va vous être présenté il faut noter :

- La mise en place de référents par établissement pour faciliter le dialogue et la proximité entre les équipes et le conseil d'administration.
- Pour la résidence d'Olmet, l'arrivée d'un nouveau chef de service Jean-Michel SIRIEIX qui nous vient de Corrèze.
- Pour la résidence de Louradou, pour laquelle nous avons désormais un an de recul, une satisfaction sur un projet qui mixe une population en recherche d'un équilibre et d'un rythme de vie hors de l'hôpital et des travailleurs handicapés vieillissants. Bien intégré dans l'environnement de Vézac, l'établissement a désormais trouvé toute sa place.
- L'ESAT enfin, au sein duquel la directrice, aidée par les administrateurs référents, a souhaité renforcer le caractère d'entreprise et la valeur travail. Dans ce cadre il a été mis en place un règlement de fonctionnement et procédé à un dépoussiérage du règlement intérieur. Le vieillissement et les pathologies restent malgré tout un frein important à l'insertion en milieu ordinaire, le cadre protecteur et l'environnement stable offert par l'ESAT étant peu porteur pour la sortie de l'établissement. Pour autant une réflexion et des formations ont été engagées pour la mise en place d'un ESAT d'insertion et pour développer, par des stages ou des mises à disposition, une prise de contact avec le milieu ordinaire. De manière réaliste toutefois et dans le souci de l'accompagnement global des personnes accueillies il est pour nous hors de propos de raisonner en termes de résultats comptables. C'est une évolution dans laquelle nous nous sommes engagés mais la santé et un accompagnement personnalisé et adapté resteront notre credo.

Bien sûr demeure récurrente notre demande de SAVS qui permettrait d'améliorer l'accompagnement global dans une logique de parcours de chaque personne accueillie. Nous avons impulsé, à l'initiative de Mr HUMBERT une réflexion sur une démarche en partenariat avec d'autres structures mieux dotées mais qui auraient également des besoins particuliers. Ces réflexions sont en cours et devront être poursuivies au cours des mois à venir.

De ces premières réflexions a malgré tout émergé la constitution d'une structure très souple, sous forme de plateforme de services médico-sociaux pour adultes handicapés, en partenariat avec dans un premier temps et sans exclusive, l'ADSEA, porteuse du projet, l'ARCH et le Centre des Bruyères. Dans le cadre de ce projet collaboratif, ces partenaires ont pour objectif de constituer et d'offrir un maillage territorial, via des unités rattachées aux associations partenaires, avec la mission de répondre aux besoins de l'ensemble des personnes adultes en situation de handicap présentes au sein de ces territoires et de ces structures. La création de cette structure a d'ores et déjà permis de se positionner collectivement sur un AAP de 8 places SAMSAH. Nous poursuivrons en 2022 cette ouverture de l'association au travers de la recherche de partenariats et de complémentarités avec des structures qui partageraient notre éthique et nos valeurs.

Enfin le dossier d'extension et de la relocalisation de la laverie, qui est un service du Foyer, sur le site de Comblat, s'est poursuivi avec le début des travaux et tout début d'année. La livraison est prévue pour cette fin de mois avec une mise en route effective en début d'automne.

Il reste maintenant à effectuer la formation à ce nouvel outil, que nos travailleurs ont pu récemment visiter et faire en sorte qu'ils se l'approprient le plus rapidement possible.

Ce chantier, lancé en 2019, s'est déroulé de manière satisfaisante mais a pris beaucoup de retard dans l'attente des accords de nos tutelles, préoccupées par la gestion de la crise sanitaire. Ces questions administratives se sont traduites par un surcoût du projet d'environ 15% du coût de la construction, lié aux

problèmes de prix et de disponibilités des matériaux. Pour autant, cette opération, indispensable, va arriver à son terme et va nous permettre :

- de disposer pour la laverie de locaux neufs, fonctionnels, mieux adaptés et aux normes exigées (hygiène, accessibilité) pour ceux qui y travaillent, tout en permettant avec des matériels de dernière génération d'absorber a minima le traitement du linge de Vézac, aujourd'hui traité à l'extérieur.
- De bénéficier d'une extension des locaux actuels permettant d'améliorer le fonctionnement des ateliers (vestiaires espaces-verts, miellerie aux normes, stockage) et d'envisager de nouvelles activités.
- De disposer d'un garage fonctionnel pour le rangement et la protection des matériels des espaces verts.

Ce projet d'environ 1 million d'euros n'aurait pas été possible sans le soutien du Département, de la Région AURA et de la Fondation du Crédit Agricole. Qu'ils en soient ici remerciés.

Nous avons avec cette opération, terminé la rénovation de l'ensemble de l'immobilier de l'association et avons aujourd'hui, au travers d'une nouvelle direction, d'un projet associatif actualisé et de projets d'établissements rénovés, fixé le cap pour les 5 ans à venir. Il faut désormais renouveler et renforcer la gouvernance ce qui m'incite à terminer en lançant un appel pour que de nouvelles bonnes volontés, compétences ou disponibilités viennent rejoindre les administrateurs actuels que je remercie pour leur implication sans faille.

Je vous remercie et cède la parole à notre directrice pour ses rapports d'activité.

André DELMAS

C'est au nom de Thierry HUMBERT, que je vous adresse ce petit mot d'introduction. En effet, l'année 2021 a été marquée par le départ en congés de celui-ci le 18 décembre 2021 suivi par son départ à la retraite le 31 mars 2022. Je ferais donc le bilan de l'année 2021 à sa place.

Malgré la crise sanitaire mondiale, les résidents de l'ACAP Olmet et les salariés ont réussi à traverser ces épreuves en se soutenant, en respectant les nombreux protocoles et les controverses nationales. Nous n'avons pas noté beaucoup d'absentéisme et les équipes se sont soutenues pour faire face. D'ailleurs, on peut noter, comme vous le verrez avec les chiffres, des résultats comptables exceptionnels qui, je l'espère, permettront à l'association d'anticiper d'autres années plus difficiles.

L'ESAT a, quant à lui, vu le début de travaux sur le terrain acheté en 2020 en vue d'une extension de la lingerie et de la miellerie. Ces travaux devaient se terminer en juillet 2022. Les pertes de marché dues à la crise sanitaire n'ont pas été compensés en 2021 mais les équipes sont à la recherche de nouveaux débouchés.

L'année 2021 a marqué la fin des travaux à la résidence d'Olmet qui avait débuté en 2017. Ces travaux permettent d'accroître l'attractivité de l'association et d'accueillir de nombreux stagiaires qui souhaiteraient être résident chez nous.

La résidence de Louradou a maintenu son taux d'occupation et son attractivité du fait des 3 projets sur les unités et de l'apprentissage au travail par les moniteurs d'ateliers. Reste la problématique des personnes vieillissantes originaires de la résidence d'Olmet et qui n'auront peut-être pas toutes des places au regard des effectifs actuels.

L'inauguration de l'établissement a finalement pu avoir lieu, le vendredi 24 septembre 2022, en présence des résidents, des familles, des salariés de l'ACAP Olmet, des partenaires, des financeurs et des nombreux élus.

M HUMBERT, suite au dialogue de gestion en mars 2021, a pris contact avec plusieurs associations pour travailler un partenariat concernant la création d'un SAVS, objectif d'une fiche action du CPOM. Ce partenariat a abouti à plusieurs rencontres et notamment à une réponse à un appel à projet commun pour le Dossier Unique du Résident. Malheureusement, la réponse a été négative mais ce travail de partenariat perdure en 2022 avec des objectifs divers.

M HUMBERT a choisi de programmer une formation sur les projets d'établissements afin que ce travail soit impulsé sur de bonnes bases et que tous les membres de l'association soient associés pour des projets d'établissements en co-construction. La première réunion institutionnelle a eu lieu en septembre 2021. Elle inaugure la mise en place de ce type de réunion régulièrement afin de fédérer les salariés autour des projets de l'association.

L'année 2021 a été marquée par le recrutement de 53 contrats à durée déterminée pour les 3 établissements ce qui a donné beaucoup de travail pour le recrutement et la réalisation des diverses formalités. Les différences de salaires notamment dues aux revalorisations du Ségur de la Santé commencent à peser fortement sur nos effectifs. Nous avons de plus en plus de mal à recruter du personnel formé et qui souhaite continuer en internat 1 week-end sur deux avec des variations de planning. L'association nous a soutenu dans cette demande de revalorisation au niveau local et national et nous pourrions voir aboutir le fruit de ce travail en 2022.

Au nom de M HUMBERT et en mon nom, je tiens à remercier chacun d'entre vous pour son engagement auprès de l'association ACAP Olmet et en particulier auprès des résidents et des travailleurs. Pour conclure, je souhaite que l'on fasse un bout de chemin tous ensemble en gardant comme cap : le bien être des personnes accueillies.

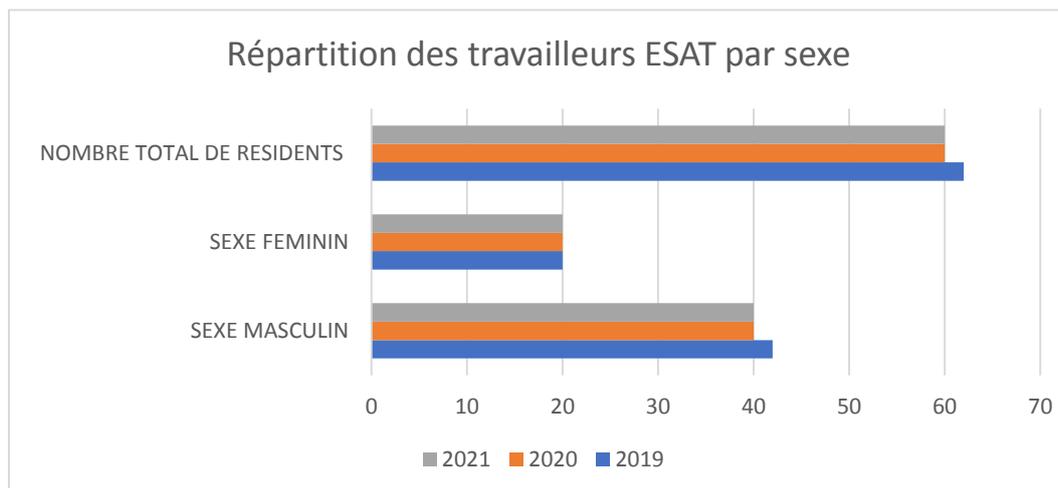


1. LES PERSONNES ACCUEILLIES ET LEUR ENTOURAGE

1.1. LA REPARTITION DES PERSONNES ACCUEILLIES SELON LEUR PROVENANCE

	2019	2020	2021
Domicile ou milieu ordinaire	11,11%	13,33%	0,22%
Etablissement de santé	53,97%	53,33%	0,89%
Etablissement médico-social	34,92%	33,33%	0,56%
Inconnue	0,00%	0,00%	0,00%

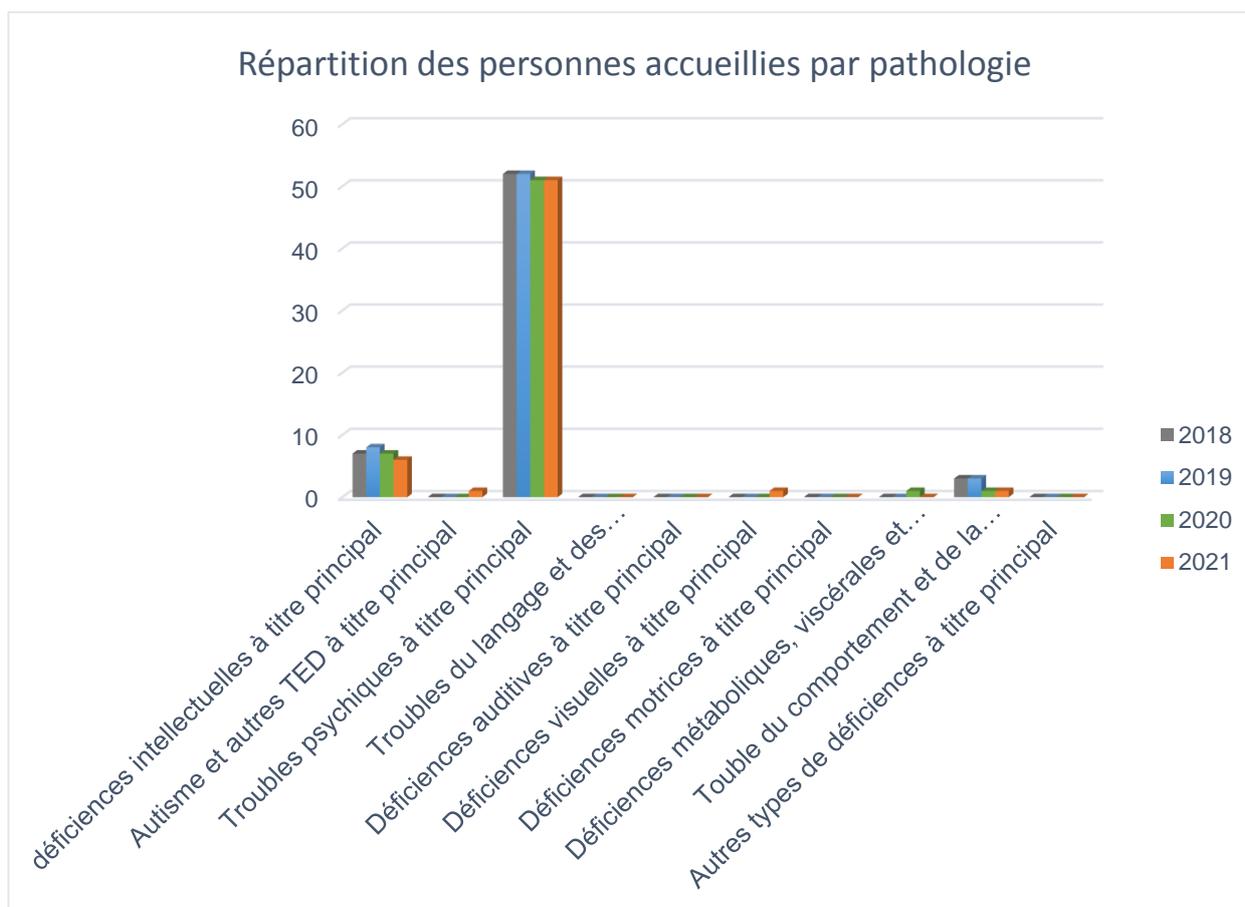
1.2. LE PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE EN POURCENTAGE



	2018		2019		2020		2021	
18 - 19 ans	1	1,61%	0	0,00%	0	0,00%	2	3,33%
20 - 24 ans	3	4,84%	4	6,35%	2	3,33%	3	5,00%
25 - 29 ans	2	3,23%	1	1,59%	3	5,00%	6	10,00%
30 - 34 ans	6	9,68%	6	9,52%	1	1,67%	1	1,67%
35 - 39 ans	7	11,29%	9	14,29%	11	18,33%	10	16,67%
40 - 44 ans	7	11,29%	5	7,94%	8	13,33%	8	13,33%
45 - 49 ans	13	20,97%	9	14,29%	8	13,33%	6	10,00%
50 - 54 ans	11	17,74%	13	20,63%	13	21,67%	13	21,67%
55 - 59 ans	11	17,74%	13	20,63%	12	20,00%	9	15,00%
60 - 74 ans	1	1,61%	3	4,76%	2	3,33%	2	3,33%

1.3. LA REPARTITION PAR PATHOLOGIE

6



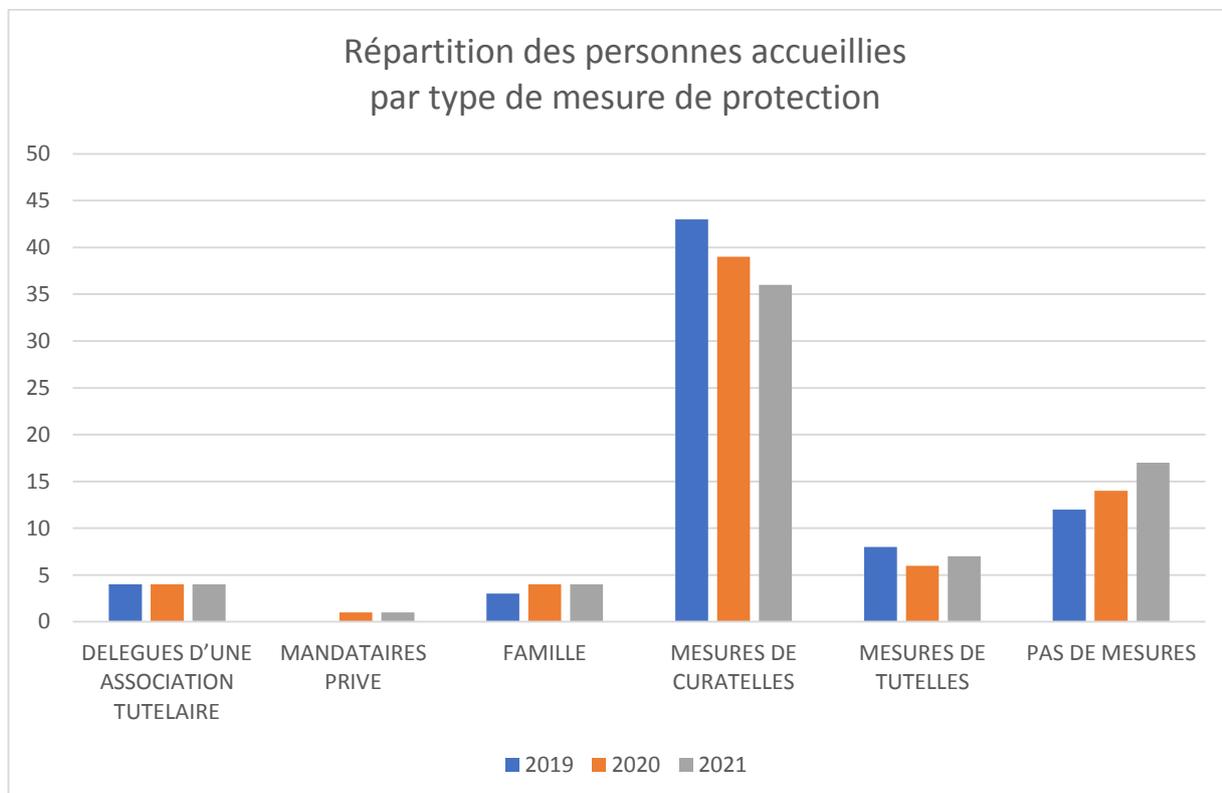
1.4. LA DUREE MOYENNE DE SEJOUR ET D'ACCOMPAGNEMENT

Ce ratio est obtenu en divisant la somme des durées d'accompagnement des personnes sorties définitivement dans l'année par le nombre de sortie définitives dans l'année

	2018	2019	2020	2021
Nombre de sortie	1	3	7	9
Sortie par décès			1	
Sortie par hospitalisation				
Sortie par retour au domicile ou en milieu ordinaire		2		6
Sortie par réorientation vers autres ESMS	1	1	6	3
Durée moyenne du séjour en jours	8 068	6 315	7 656	4 389

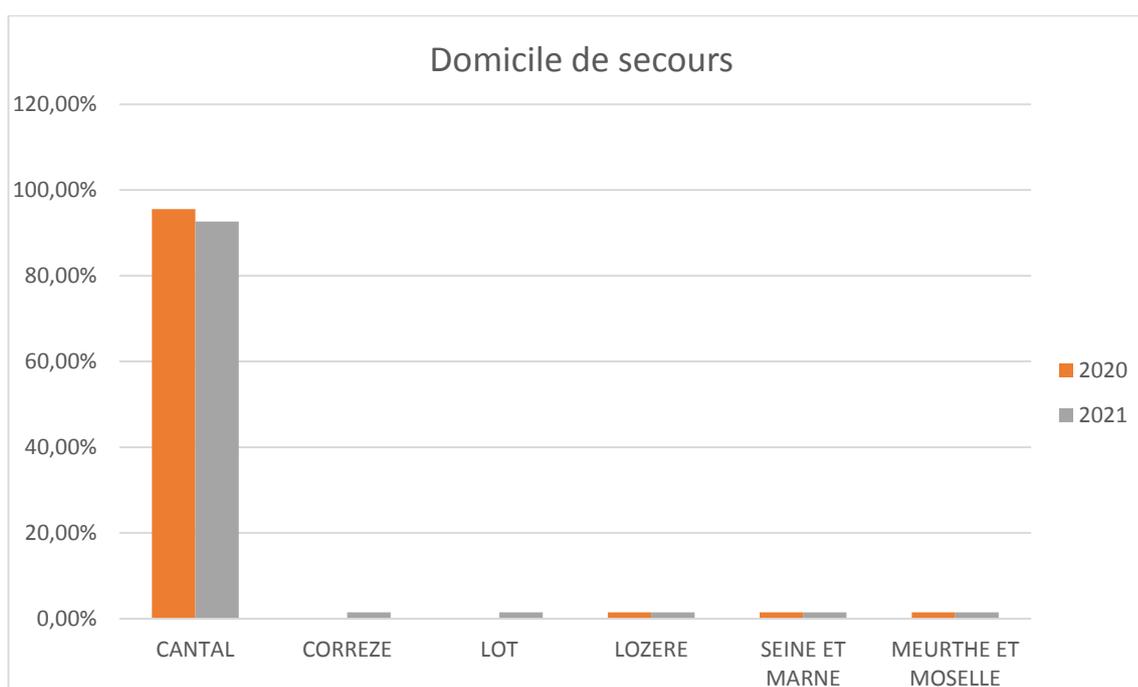
1.5. LES PERSONNES BENEFICIANT D'UNE MESURE DE PROTECTION

	2019	2020	2021
MESURES DE PROTECTION	80.95%	76.67%	71.67%



7

1.6. LE DOMICILE DE SECOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES



1.7. NIVEAU D'OCCUPATION

	2018	2019	2020	2021
Nombre de journées théoriques	11700	11648	11648	11700
Nombre de journées autorisées	11232	11182	10716	10764
Nombre de journées réalisées	10416	10729	8727	10604
Taux d'occupation	92,74%	95,95%	81,44%	98,51%
Taux de réalisation de l'activité	89,03%	92,11%	74,92%	90,63%
Nombre de journées d'absence	684	784	2834	930
Nombre de personnes concernées au moins une fois par l'absentéisme	31	30	57	60

2. LE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION ESAT

En 2019, 32 résidents ont répondu sur 44 soit 72.72%. En 2021, 31 résidents sur 43 ont répondu soit 72.09%. En 2020, nous avons choisi de modifier la méthode. En effet, il a été décidé en Conseil de la Vie Sociale (CVS) d'adapter le premier questionnaire réalisé en 2019 et interrogé par l'INFA d'Aurillac et que ce soit 2 résidents qui le fassent passer à leurs collègues. On note le même taux de participation et d'abstention.

Sur 40 familles interrogées, nous avons eu 13 réponses soit 32.5%.

Sur 11 mandataires, nous avons eu 2 réponses soit 18%.

Sur 63 travailleurs ESAT, nous avons eu 40 réponses soit 63.5%.

2.1. QUESTIONNAIRE AUPRES DES PERSONNES ACCUEILLIES

2.1.1. LES INTERNES

78 % ont répondu.

Q2 : En 2021, 96 % répondent que leur cadre de travail est agréable.

Q3 : 88% estiment que les outils de travail sont adaptés et assez nombreux et se sentent en sécurité dans leur atelier.

Q4 : Proposition de nouvelles activités au sein de l'ESAT comme l'horticulture et l'élevage d'animaux.

Q5 : 96% d'entre eux estiment être en sécurité dans les ateliers.

Q6 : 56% ne sont pas informés des dispositifs liés à la formation professionnelle.

Q7 : 84% ont eu l'information sur leurs droits du travail.

Q8 : 96% ont été associé à leur projet individuel.

Q9 : 40% aimeraient évoluer vers le milieu ordinaire par des stages ou des entreprises adaptées (stages en entreprises et grandes surfaces).

Q10 : 100% estiment que les horaires d'ouverture des portes de l'ESAT sont respectés le matin. 4% d'entre eux pensent que les horaires d'ouverture des portes de l'ESAT ne sont pas respectés l'après-midi.

Q11 : 68% aimeraient choisir leur date de congés annuels.

Q12 : 100% sont satisfaits de leur travail.

Q13 : 84% estiment que le personnel éducatif est suffisamment présent sur les ateliers.

2.1.2. LE SERVICE EXTERIEUR

54 % ont répondu.

Q2 : En 2021, 100 % répondent que leur cadre de travail est agréable.

Q3 : 83% estiment que les outils de travail sont adaptés et assez nombreux et se sentent en sécurité dans leur atelier.

Q4 : Proposition de nouvelles activités au sein de l'ESAT comme le jardinage et la restauration.

Q5 : 83% d'entre eux estiment être en sécurité dans les ateliers.

Q6 : 50% ne sont pas informés des dispositifs liés à la formation professionnelle.

Q7 : 67% ont eu l'information sur leurs droits du travail.

Q8 : 100% ont été associé à leur projet individuel.

Q9 : 16% aimeraient évoluer vers le milieu ordinaire par des stages ou des entreprises adaptées.

Q10 : 100 % estiment que les horaires d'ouverture des portes de l'ESAT sont respectés.

Q11 : 50% aimeraient choisir leur date de congés annuels.

Q12 : 100% sont satisfaits de leur travail.

Q13 : 100% estiment que le personnel éducatif est suffisamment présent sur les ateliers.

2.1.3. LES EXTERNES

45 % ont répondu.

Q2 : En 2021, 100 % répondent que leur cadre de travail est agréable.

Q3 : 78% estiment que les outils de travail sont adaptés et assez nombreux et se sentent en sécurité dans leur atelier.

Q4 : Proposition de nouvelles activités au sein de l'ESAT comme la restauration, l'administratif.

Q5 : 100% d'entre eux estiment être en sécurité dans les ateliers.

Q6 : 67% ne sont pas informés des dispositifs liés à la formation professionnelle.

Q7 : 89% ont eu l'information sur leurs droits du travail.

Q8 : 67% ont été associé à leur projet individuel.

Q9 : 33% aimeraient évoluer vers le milieu ordinaire par des stages ou des entreprises adaptées.

Q10 : 100 % estiment que les horaires d'ouverture des portes de l'ESAT sont respectés le matin. 89% estiment que les horaires d'ouverture des portes de l'ESAT sont respectés l'après-midi.

Q11 : 67% aimeraient choisir leur date de congés annuels.

Q12 : 100% sont satisfaits de leur travail.

Q13 : 89% estiment que le personnel éducatif est suffisamment présent sur les ateliers.

2.2. QUESTIONNAIRE AUPRES DE L'ENTOURAGE

2.2.1. LES FAMILLES

13 familles ont répondu sur 40 soit 32.5% de participation en 2021.

En effet, l'âge moyen des résidents étant élevé, leurs familles restantes sont souvent âgées ou la fratrie travaillante n'a pas forcément le temps de s'impliquer dans la vie de l'établissement.

Q1 : 85% connaissent les horaires de l'ESAT et 38% seulement connaissent les horaires du foyer.

En effet depuis 2020 l'établissement ne ferme plus pendant les fermetures de l'ESAT. Ce point-là devra être spécifié à toutes les familles.

Q2 : 100% savent qu'ils peuvent venir rencontrer ou visiter l'établissement comme ils le souhaitent.

Q3 : 62% savent qui contacter à l'ESAT contre 39 % au foyer. 100% connaissent le directeur. 46% seulement connaissent la chef de service.

La période Covid a en effet stoppé les visites et les rencontres avec les familles.

Q4 : 70% identifient les coordinateurs de projet du résident. Un courrier pourra être envoyé à chaque famille pour expliquer le rôle des coordinateurs auprès des résidents ainsi que le mail ou ils peuvent être joint.

Q5 : 93 % sont satisfaits de l'accueil qui leur ai réservé par téléphone ou à l'établissement et de la disponibilité du personnel.

Q6 : 100% sont satisfaits du cadre de vie de la résidence.

Q7 : 30% acceptent d'être associé au développement de la vie de l'établissement. Certains proposent par courrier ou par téléphone du fait de leur âge ou de leur éloignement géographique.

Q8 : Seulement 23% pense que l'équipe devrait leur rendre plus souvent visite avec le résident.

2.2.2. LES PARTENAIRES

Seulement 2 mandataires ont répondu en 2021 sur 11 soit 18% de participation.

Le questionnaire a été envoyé dans l'été pendant les périodes de vacances est-ce un oubli de leur part ?

Les 2 ayant répondu disent que : les relations avec l'établissement sont bonnes et les échanges fluides, les locaux sont adaptés avec un bureau propice à la confidentialité, l'établissement respecte le droit des personnes et l'équipe semblent bienveillantes, les projets individuels sont transmis par le secrétariat et adaptés à chaque personne. Les coordinateurs du projet ne sont pas forcément connus dans 50% des cas. Par manque de temps, les 2 mandataires disent qu'ils ne pourront pas plus s'impliquer dans la vie de l'établissement.

10

3. LES INDICATEURS SUR LE PERSONNEL

3.1. LE PERSONNEL

L'effectif de l'ESAT est autorisé à hauteur de 14.06ETP

- 1 Directeur pour l'ensemble des structures
- 1 médecin psychiatre à temps partiel
- 1 chef d'atelier
- 1 cadre comptable à 50 %
- 1 secrétaire à 50%
- 9 Moniteurs d'atelier 2 -ème classe dont 2 monitrices
- 3 Educateurs techniques
- 1 Agent d'entretien à 50 %

Un moniteur d'atelier (atelier laverie) a fait valoir ses droits à la retraite au 31 août 2021. Ce départ à la retraite n'a pas fait l'objet d'un versement d'une indemnité de fin de carrière car le salarié ne remplissait pas les conditions conventionnelles d'ancienneté.

Ce départ a fait l'objet d'un recrutement en date du 23 août 2021.

La structure a dû faire face, en avril 2021, à une démission d'un moniteur d'atelier (atelier menuiserie). Du fait de difficultés de recrutement, ce départ n'a fait l'objet d'un remplacement que fin septembre 2021.

Un salarié a fait l'objet d'une suspension du contrat de travail pour non-respect de l'obligation vaccinale de novembre 2021 à début février 2022.

L'ESAT a accueilli 3 personnes en stage professionnel.

3.2. LES TRAVAILLEURS

- ATELIER CUISINE : 10 travailleurs
- ATELIER LINGERIE : 11 travailleurs
- ATELIER ESPACES VERTS : 11 travailleurs
- ATELIER CONDITIONNEMENT : 12 travailleurs
- ATELIER CORDES ET MIEL : 8 travailleurs
- ATELIER MENUISERIE : 8 travailleurs

L'ESAT a accueilli 24 stagiaires représentant 319 jours dont 34 jours de stagiaires venant du Foyer de vie la résidence de Louradou.

4. LES FORMATIONS

11

- **Formation informatique** : (WORD) - CCI 2 jours : 1 salarié.
- **Formation SERAFIN PH** - FEL FORMATION MME RIBOULET sur 3 jours en février, et 3 jours en juin : 10 salariés
- **Formation troubles du comportement** - FEL FORMATION M. LOUCHART sur 2 jours en mai : 5 salariés.
- **Intervention d'une diététicienne** a 4 reprises auprès des résidents et des salariés en avril et en mai : 13 salariés. (Financement par CNR)
- **Gestes 1^{er} secours** par la protection civile pour les travailleurs : 2 jours, 13 participants.
- **Analyse de la pratique** - AFOR+, M. PALOUS : 4 interventions d'une demi-journée : 13 participants.
- **Formation APT** : 2 personnels
- **Formation Projet d'établissement** : 2 personnels + un résident

5. LA DEMARCHE QUALITE

Nombre de conventions de partenariat :

- SAS PYRAM Industrie, ORTF,
- 38 contrats entretien espaces verts.

Les fiches d'évènements indésirables, les CVS, les COPIL QUALITE et le projet d'établissement sont mutualisés avec la résidence d'Olmet.

6. LES ACTIVITES PROPOSEES DANS LES ATELIERS

L'ESAT « Les ateliers de la Cère se compose de 6 ateliers

- L'atelier regroupant l'activité apicole et la fabrication de cordes à bestiaux, historiquement appelé « Apicorde »
- L'atelier menuiserie
- L'atelier conditionnement
- L'atelier espaces-verts
- L'atelier cuisine
- L'atelier lingerie

En parallèle de l'activité de production, chaque année, les ateliers organisent une sortie exceptionnelle qui se déroule généralement sur la journée avec un repas au restaurant et une activité/balade. Ces sorties sont financées par l'ESAT production.

En 2021, ces sorties sont déroulées à : Rocamadour, Salers, au lac Sauvage et au Puy Mary, Laguiole et à Mallet.

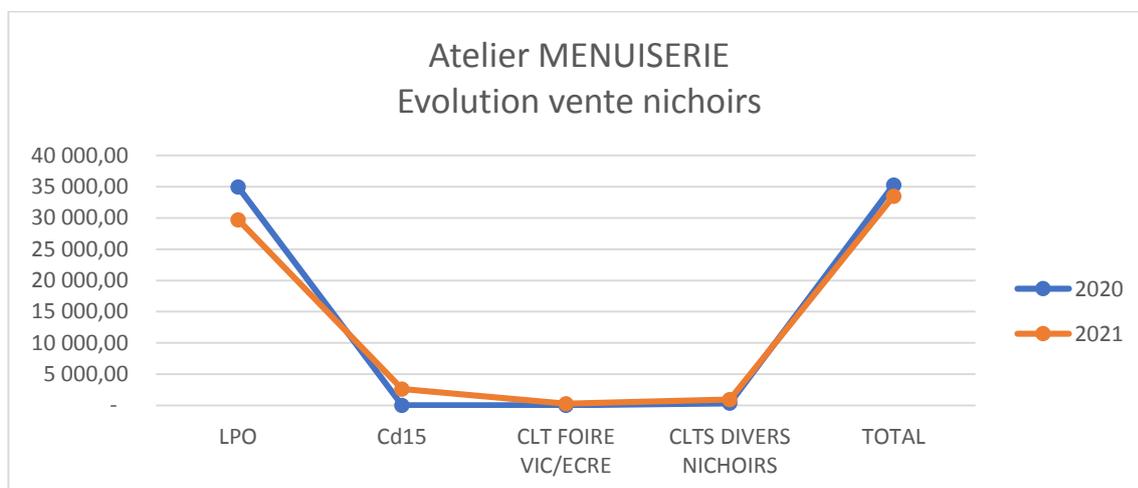
6.1. MENUISERIE

L'atelier Menuiserie confectionne des nichoirs particulièrement pour la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). L'atelier a également développé une gamme de deux modèles qui sont commercialisés en direct.

En 2021, tous modèles confondus, l'atelier a vendu 2 259 nichoirs.

12

	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	TOTAL
Nichoir Auvergne	1,00	-	4,00	96,00	-	-	-	54,00	-	36,00	-	96,00	279,00
Nichoir Balcon	-	-	1,00	52,00	-	-	-	76,00	68,00	24,00	-	192,00	411,00
Nichoir Grand Luxe	-	-	150,00	50,00	-	-	100,00	50,00	-	-	-	288,00	338,00
Nichoir Grimpeur	-	-	-	20,00	-	-	20,00	20,00	-	-	-	94,00	154,00
Nichoir Martinet	-	-	-	50,00	-	-	50,00	50,00	60,00	-	-	60,00	270,00
Nichoir Messange	50,00	-	-	6,00	-	-	20,00	-	-	-	-	-	76,00
Nichoir Moineau	-	-	-	-	-	-	20,00	-	10,00	-	-	82,00	112,00
Nichoir Rougegorge	-	-	7,00	120,00	-	-	80,00	-	120,00	-	-	230,00	543,00
Nichoir Chalet	50,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50,00
Nichoir Olmet	-	-	-	-	-	2,00	3,00	2,00	-	-	5,00	1,00	24,00
Mangeoire Olmet	-	-	-	-	-	-	2,00	-	-	-	-	-	2,00
TOTAL	101,00	162,00	394,00	-	2,00	295,00	2,00	380,00	128,00	65,00	1,00	1 053,00	2 259,00



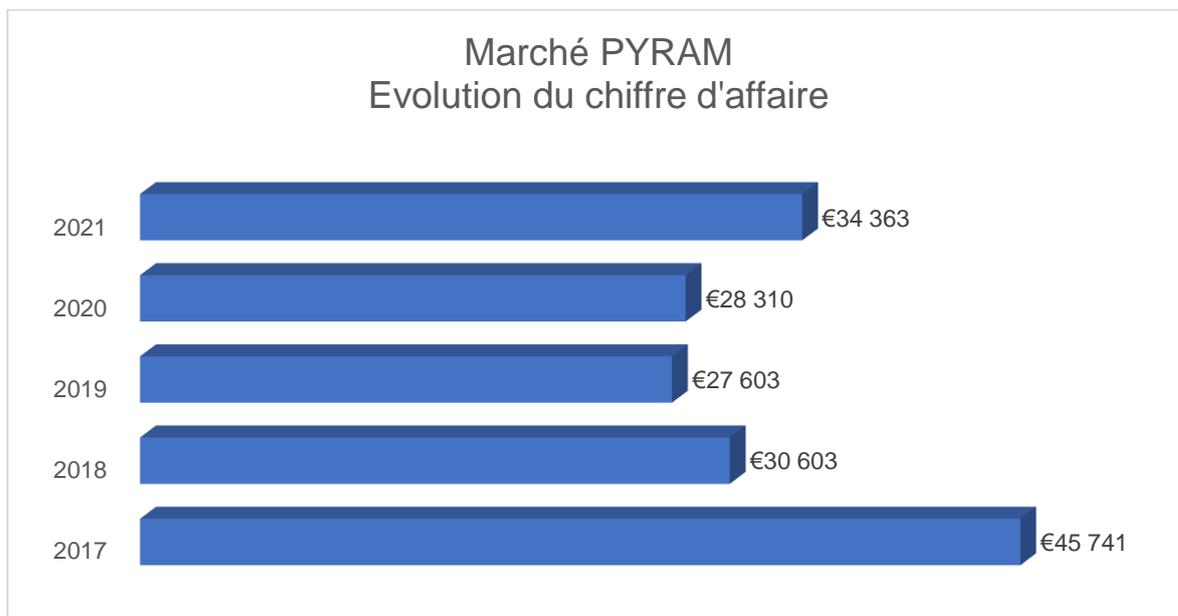
6.2. CONDITIONNEMENT

L'activité conditionnement se répartie entre deux clients :

- **Lafa Collectivités**, fabricant de mobiliers pour les collectivités, situé à AURILLAC. Le partenariat avec cette entreprise a débuté en juin 2020. Ce travail de sous-traitance pour l'entreprise Lafa consiste en la mise en sachets et en cartons (pliage des cartons en amont) de diverses pièces de type roulettes, cales, visseries. Cette activité est réalisée par deux ateliers : le conditionnement et les cordes.

	ANNEE 2020				ANNEE 2021		
	Nb de commandes	Nb d'articles	Total facturé		Nb de commandes	Nb d'articles	Total facturé
Janvier				Janvier	8	6 758	458,95 €
Février				Février	7	12 039	859,27 €
Mars				Mars	5	20 869	1 461,88 €
Avril				Avril	3	2 508	179,97 €
Mai				Mai	4	5 197	390,40 €
Juin	4	2 480	183,95 €	Juin	10	14 489	906,54 €
Juillet	16	12 498	1 048,18 €	Juillet	7	10 895	958,56 €
Août				Août	10	16 066	135,70 €
Septembre	11	13 389	962,04 €	Septembre	7	14 011	906,61 €
Octobre	9	6 108	456,12 €	Octobre	7	11 407	748,69 €
Novembre	6	4 195	262,16 €	Novembre	7	7 873	580,67 €
Décembre	7	7 403	530,20 €	Décembre	4	7 320	548,75 €
	53	46 073	3 442,65 €		79	129 432	8 135,99 €

- **PYRAM Industries**, fabricant de cuisines et salles de bain, basé à VIC SUR CERE. Il s'agit d'un travail de sous-traitance qui consiste en la mise en sachets de diverses pièces. Cette activité nécessite une livraison par semaine en raison de 48 semaines par an. PYRAM Industries est un client historique de l'ESAT. Malgré le rachat de l'entreprise par la société NEOFORM et les difficultés financières rencontrées, le partenariat avec l'ESAT a été maintenu. Toutefois, ce contexte a entraîné des fluctuations dans les commandes mais la situation se redresse progressivement.



6.3. APICULTURE

L'ESAT compte 30 ruches réparties sur trois sites dans la vallée de la Cère : un site sur la commune de POLMINHAC au Château de Pestiels et deux sites sur la commune de VIC SUR CERE à Olmet et au centre de vacance ORTF. Nous produisons du miel « Toutes Fleurs »

L'activité apicole représente une centaine d'heure sur les ruchés (contrôle des ruchés et des ruches, entretien des ruchés, soins, et récolte du miel) et environ 350 heures en miellerie (extraction du miel, nettoyage et désinfection des hausses, mise en pots du miel récolté).

La quantité de miel récoltée en 2021 est nettement inférieure à la récolte de 2020. L'année 2021 a été particulièrement difficile pour l'apiculture. En effet, les conditions climatiques ont été très défavorables : longues périodes de froid, gel et pluie.

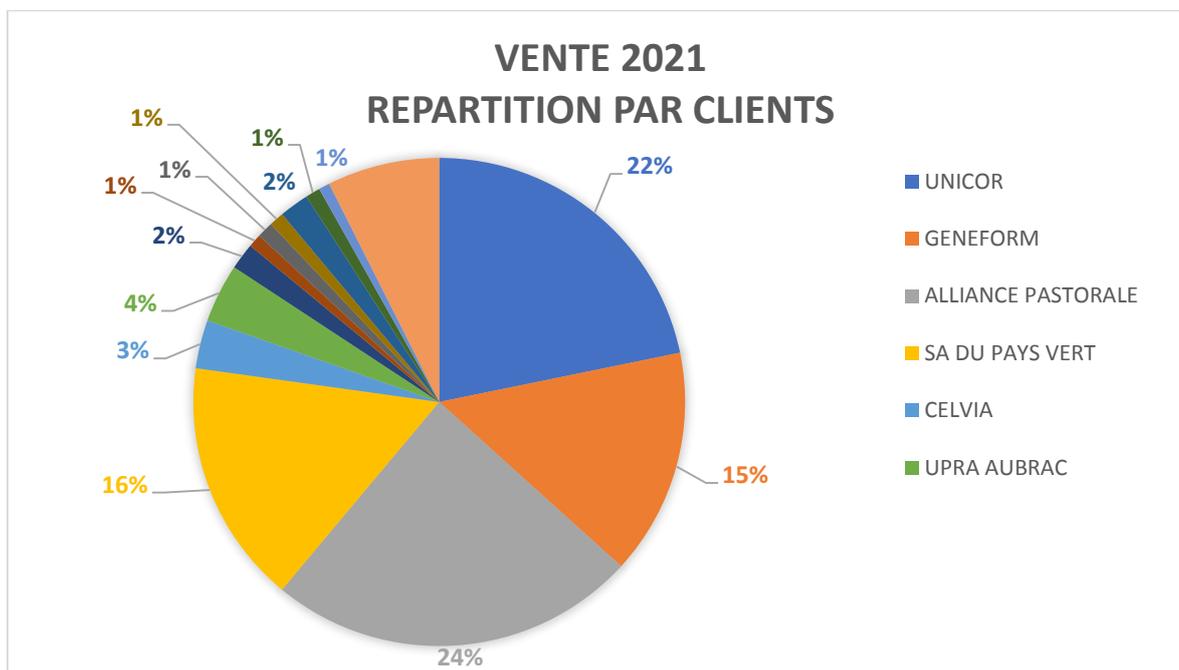
Année	Nombre de pots 500gr	kg	PU	Total
2018	151	75,5 kg	6,50 €	981,50 €
2019	202	101 kg	7,00 €	1 414,00 €
2020	634	317 kg	7,50 €	4 755,00 €
2021	236	118 kg	8,00 €	1 888,00 €

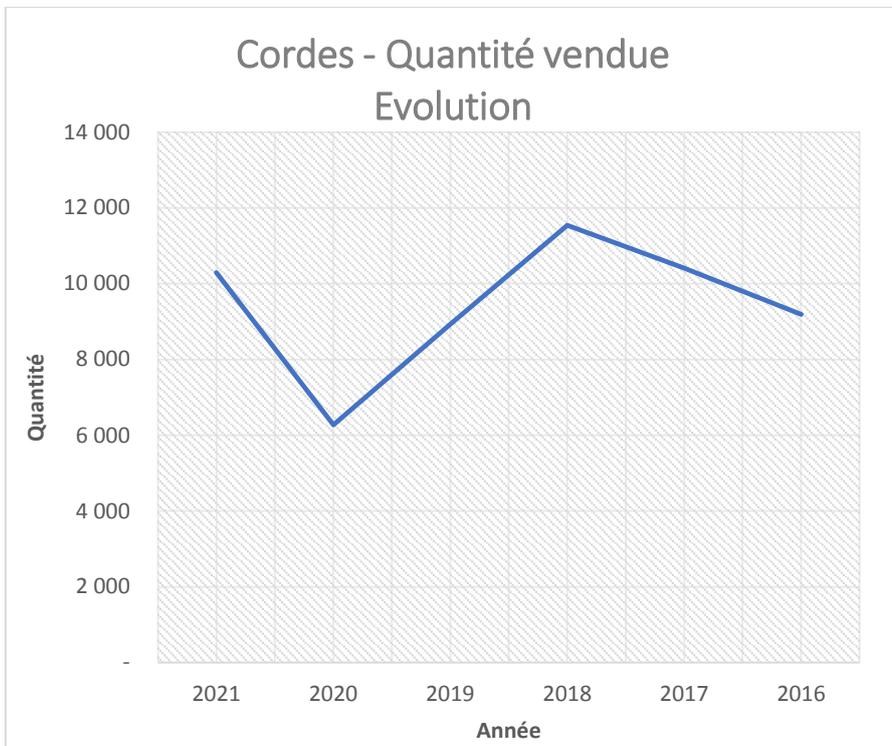
6.4. FABRICATION DE CORDES

L'ESAT fabrique des cordes à bestiaux.

Ces cordes, de diverses longueurs et diamètres, sont confectionnées à partir de 2 matières premières : le sisal (produit à base de feuilles d'agaves en provenance du BRESIL) et le polypropylène (produit pétrolier). Du fait du contexte économique actuel, le prix de ces deux matières premières a connu et connaît encore de fortes augmentations.

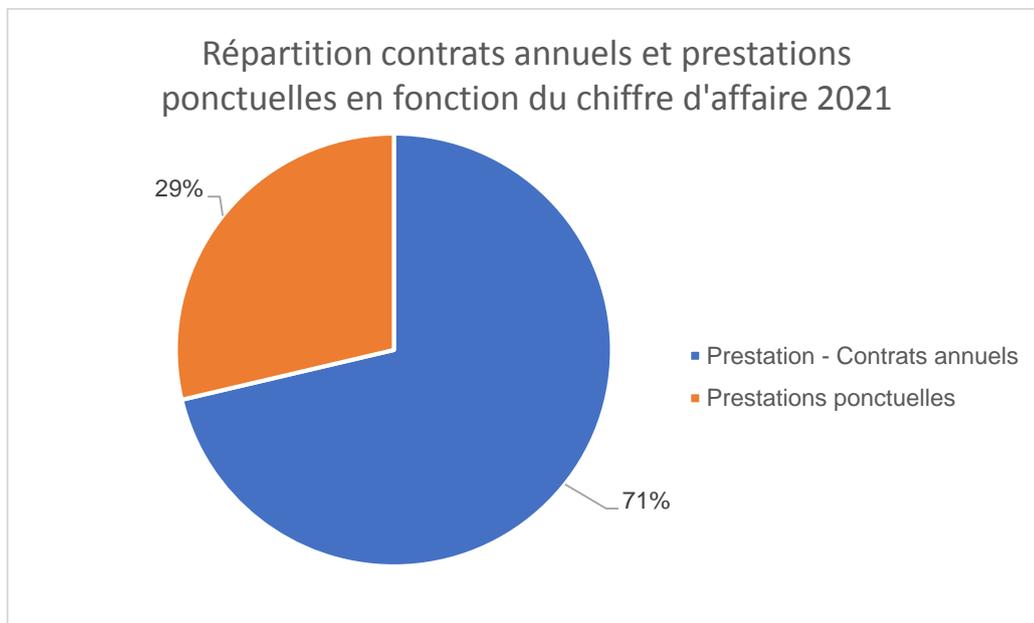
En 2021, tous modèles confondus, l'atelier a vendu 10 292 cordes.





6.5. ESPACE VERT

Il a été réalisé 38 contrats annuels pour une moyenne de 10 passages par contrat, d'avril à octobre et une vingtaine d'interventions ponctuelles hors saisons (essentiellement de taille). Nous priorisons les demandes locales à savoir les communes de VIC SUR CERE, POLMINHAC et THIEZAC.



6.6. LINGERIE

La lingerie traite uniquement le linge du foyer d'hébergement d'Olmet et depuis 2020, une partie du linge du foyer de vie de Louradou soit 80 résidents.

6.7. CUISINE

Il est réalisé en moyenne 100 repas par jour en semaine et 60 repas en week-end. Nous achetons essentiellement des produits locaux et des produits frais que nous cuisinons pour le plaisir de tous.

7. LE PARTENARIAT

7.1. MEDIATHEQUE DE VIC SUR CERE

Dans le cadre du maintien des acquis, en soutien théorique à l'activité des espaces verts, et pour le développement personnel, il a été organisé 1 sortie par semaine d'octobre à mars, à la médiathèque de VIC SUR CERE, avec l'atelier espaces verts. Ce groupe de 4/5 personnes est ouvert à tous.

16

8. LES FUTURS AXES DE TRAVAIL

- Projet d'extension de l'ESAT
- Elargissements de l'activité de la lingerie (priorité mise en route traitement du linge des deux foyers).
- Etude sur la faisabilité et montage d'araignées électriques.
- Etude et développement de mobilier de jardin (tables bancs, poulaillers etc...),
- Commercialisation en direct des nichoirs, des mangeoires.
- Développement du service d'insertion (suivi de stages déjà en cours, détachements, formations).
- Mise en place réseau interne informatique en lien avec le dossier unique du résident
- Développement apiculture.
- Reprise et maintien de prestation conditionnement QUALIPAC.

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

LA RESIDENCE D'OLMET



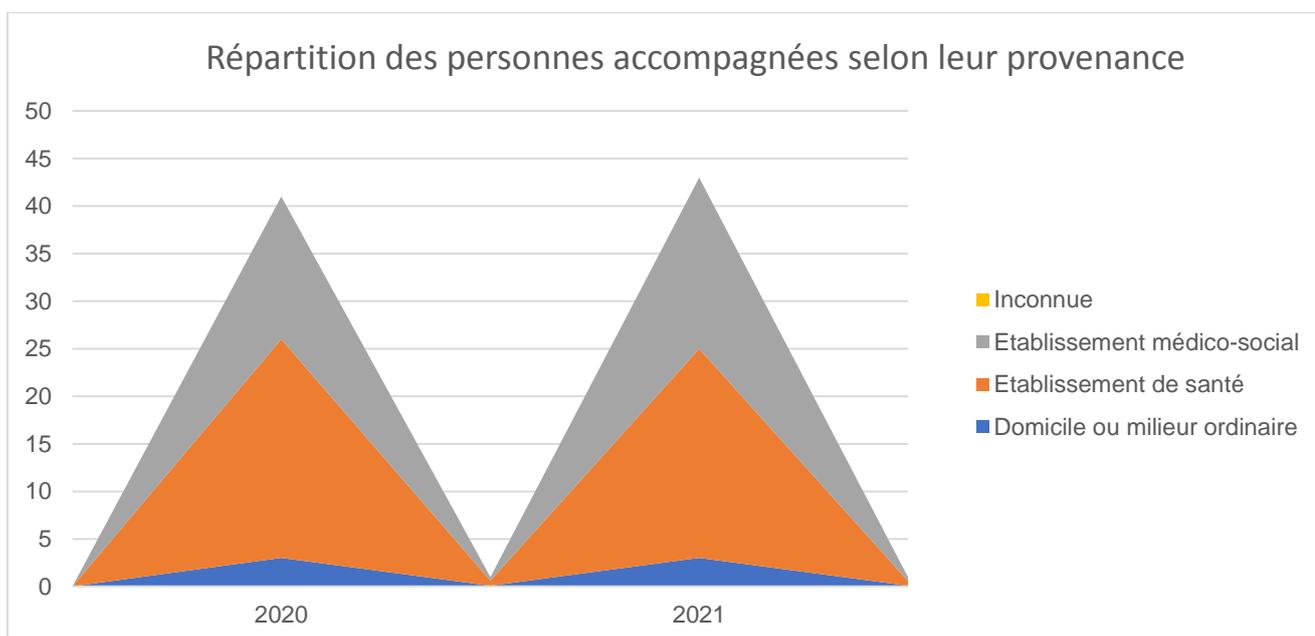
1. LES PERSONNES ACCUEILLIES ET LEUR ENTOURAGE

En 2021, la résidence d'OLMET se compose de 43 résidents répartis entre la résidence d'Olmet et les appartements sur l'extérieur. Nous avons accueilli 2 nouveaux résidents au foyer en mars et un sur le service extérieur. Ce dernier a permuté avec une personne qui a souhaité devenir externe. Nous avons accueilli 12 personnes en stage à l'ESAT avec un hébergement à la résidence d'Olmet ce qui leur a permis de découvrir l'internat et le milieu de travail en ESAT. Une liste d'attente est actualisée pour les futurs départs à la retraite.

3 personnes sont restées dans les effectifs de la résidence d'Olmet en Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV) mais ont quitté l'ESAT.

1.1. LA REPARTITION DES PERSONNES ACCUEILLIES SELON LEUR PROVENANCE

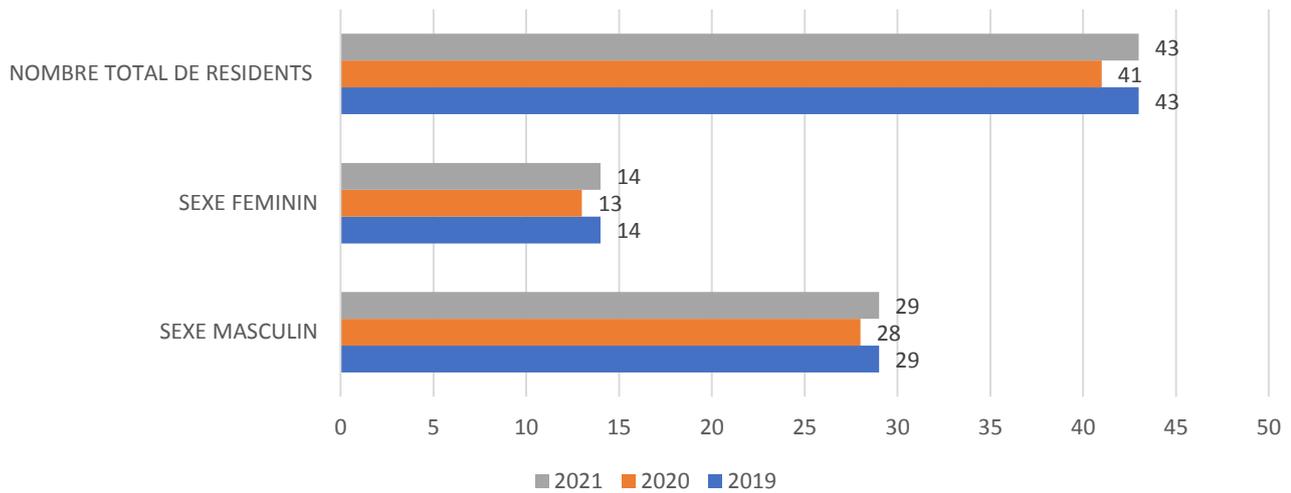
18



1.2. LE PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE EN POURCENTAGE

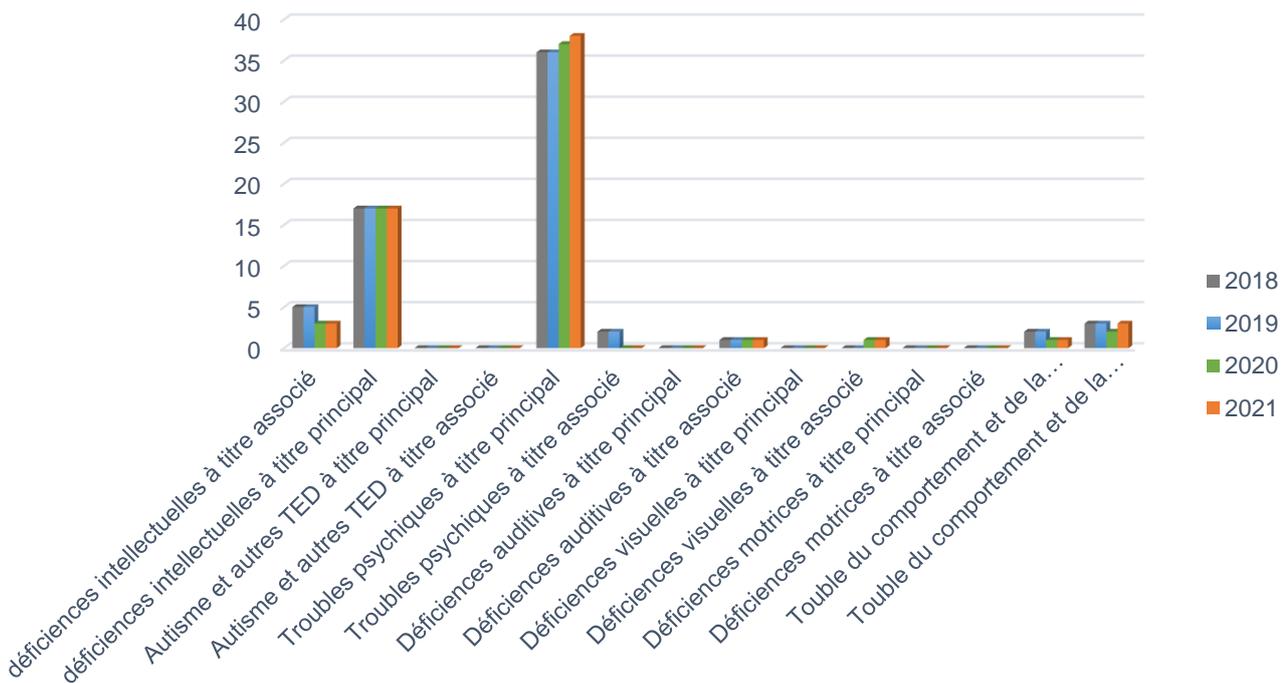
	2018		2019		2020		2021	
18 - 19 ans	1	2,33%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
20 - 24 ans	2	4,65%	3	6,98%	2	4,88%	2	4,65%
25 - 29 ans	2	4,65%	1	2,33%	1	2,44%	4	9,30%
30 - 34 ans	5	11,63%	4	9,30%	2	4,88%	1	2,33%
35 - 39 ans	3	6,98%	5	11,63%	8	19,51%	7	16,28%
40 - 44 ans	5	11,63%	3	6,98%	6	14,63%	6	13,95%
45 - 49 ans	8	18,60%	7	16,28%	5	12,20%	5	11,63%
50 - 54 ans	9	20,93%	8	18,60%	9	21,95%	8	18,60%
55 - 59 ans	8	18,60%	11	25,58%	7	17,07%	7	16,28%
60 - 74 ans	0	0,00%	1	2,33%	1	2,44%	3	6,98%
		43		43		41		43

Répartition des personnes accompagnées par sexe



1.3. LA REPARTITION PAR PATHOLOGIE EN POURCENTAGE

Répartition des personnes accompagnées par pathologie



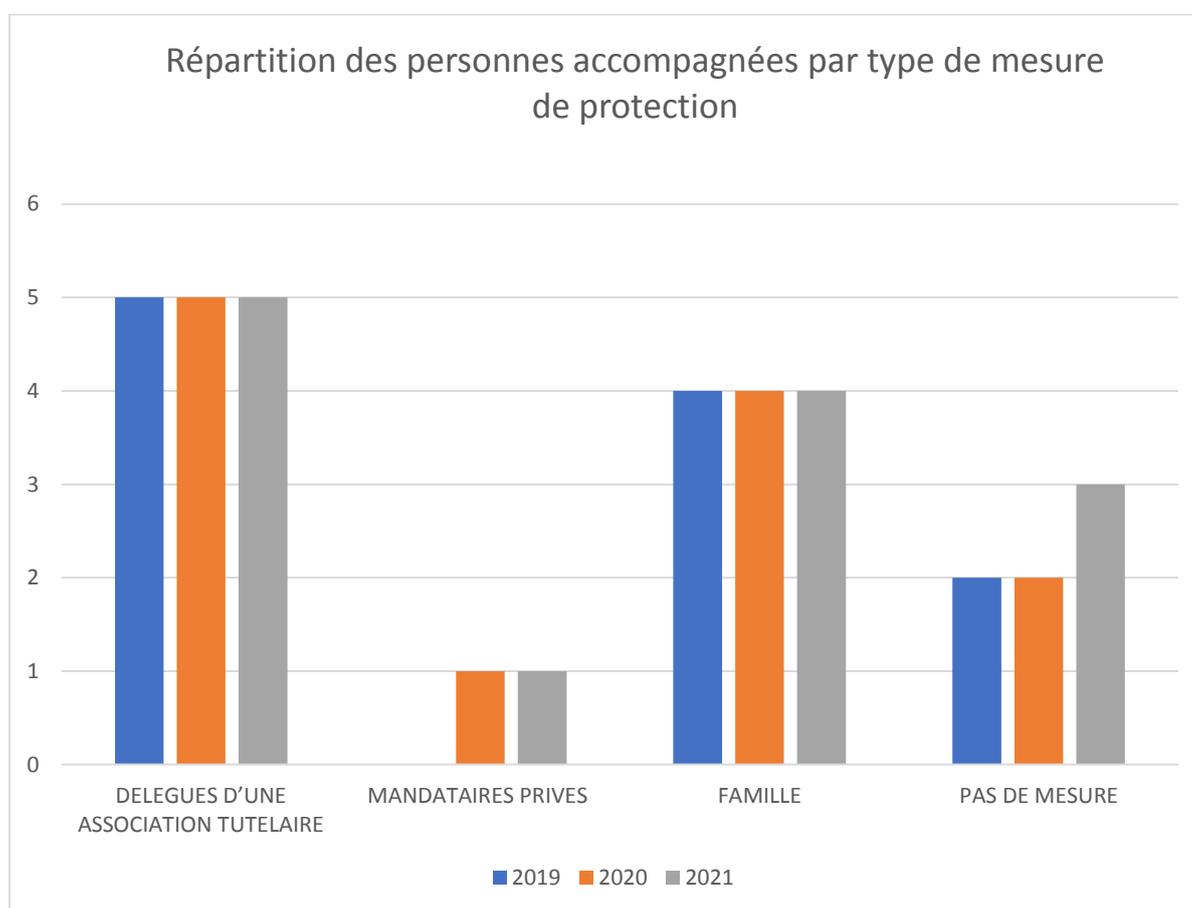
Fin janvier 2021, l'épidémie de COVID-19 est entrée dans l'établissement et a contaminé 5 résidents sans forme grave. Entre le 17 février et le 30 mars, tous les résidents ont pu être vaccinés avec la première dose. Puis, tout au long de l'année, les autres doses leurs ont été administrées. L'Infirmière Corinne VERDIER a participé tout au long de l'année à la prise en charge des résidents, à la réalisation des tests PCR, à la coordination avec le laboratoire SYLAB et les médecins de l'ARS. Elle a dû rassurer les résidents et les équipes et faire preuve d'un grand professionnalisme. Elle s'est coordonnée avec l'infirmière de la résidence de LOURADOU dans le cadre du plan bleu.

1.4. LA DUREE MOYENNE DE SEJOUR ET D'ACCOMPAGNEMENT

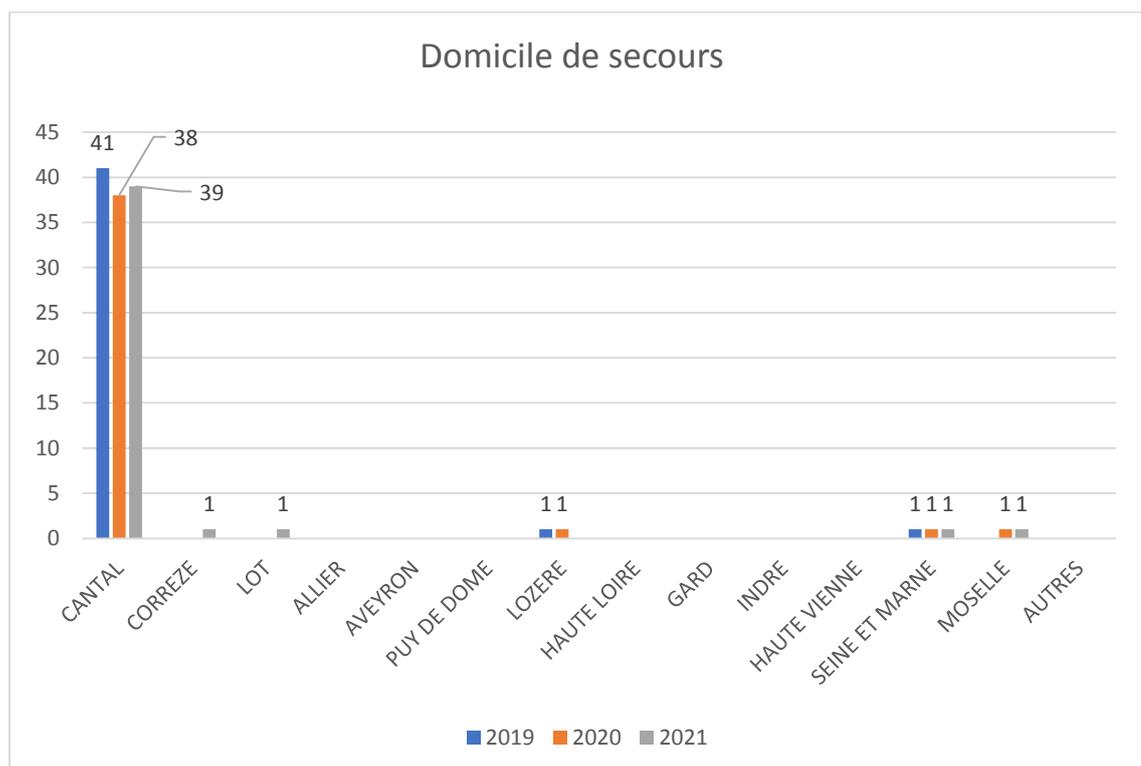
Ce ratio est obtenu en divisant la somme des durées d'accompagnement des personnes sorties définitivement dans l'année par le nombre de sortie définitives dans l'année.

	2018	2019	2020	2021
Nombre de sortie	1	1	7	1
Sortie par décès				
Sortie par hospitalisation				
Sortie par retour au domicile ou en milieu ordinaire				1
Sortie par réorientation vers autres ESMS	1	1	7	
Durée moyenne du séjour en jours	6 848	365	8 316	436

1.5. LES PERSONNES BENEFICIANT D'UNE MESURE DE PROTECTION



1.6. LE DOMICILE DE SECOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES



1.7. LE TAUX D'OCCUPATION

	2018	2019	2020	2021
Nombre de journées théoriques	14749	15695	15695	15695
Nombre de journées autorisées	14900	14440	14440	14440
Nombre de journées réalisées	14243	14165	14413	15282
Taux d'occupation	95,59%	98,10%	99,81%	105,83%
Taux de réalisation de l'activité	96,57%	90,25%	91,83%	97,37%

Nombre de jours d'absences			552	1052
Nombre de personnes concernées au moins une fois par l'absentéisme				38
Nombre moyen de jours d'absences par résidents				27,68

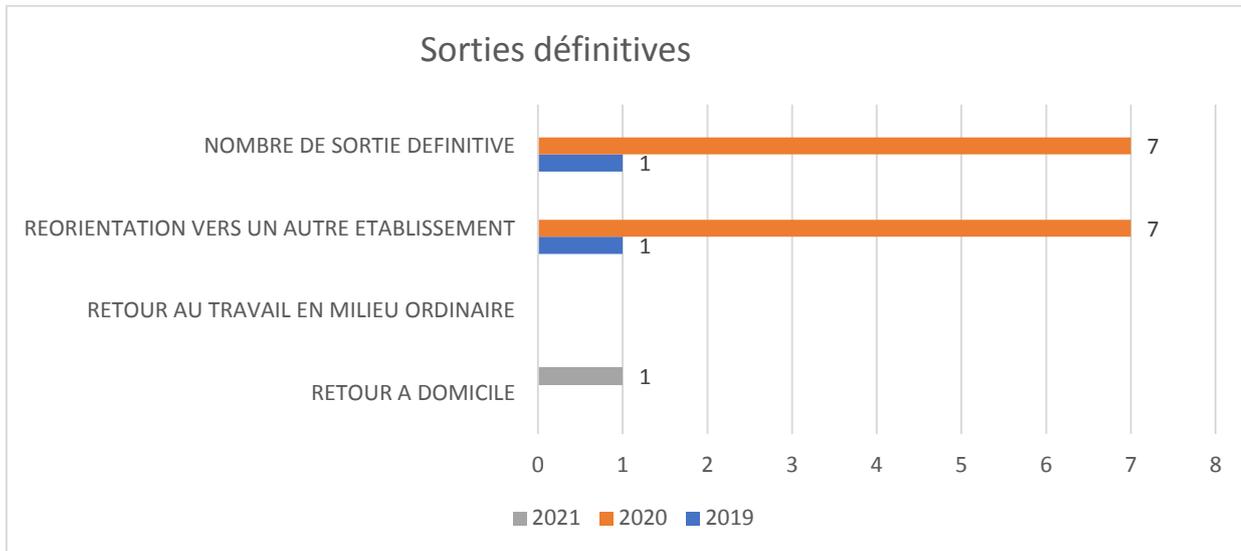
Nombre de jours d'hospitalisation				197
Nombre de personnes concernées par l'hospitalisation				4

Nombre de jour en accueil temporaire (stagiaire, accueil temporaire...)				177
Nombre de personnes concernées				14

Personnel - ETP		21,61	22,56	23,30
Ratio ETP/place		0,50	0,52	0,54

1.8. LES SORTIES DE L'ETABLISSEMENT

Un résident est sorti du service extérieur pour passer externe. Il est resté dans l'effectif de l'ESAT.
3 résidents ont pris leur retraite de l'ESAT mais sont restés dans l'effectif du foyer.
Nous avons pu fêter leurs départs lors du repas de NOEL et de la remise des médailles du travail.



2. LE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION FOYER D'HEBERGEMENT

2.1. QUESTIONNAIRE AUPRES DES PERSONNES ACCUEILLIES

En 2019, 32 résidents ont répondu sur 44 soit 72.72%. En 2021, 31 résidents sur 43 ont répondu soit 72.09%. En 2020, nous avons choisi de modifier la méthode. En effet, il a été décidé en Conseil de la Vie Sociale (CVS) d'adapter le premier questionnaire réalisé en 2019 et interrogé par l'INFA d'Aurillac et que ce soit 2 résidents qui questionnent leurs collègues. On note le même taux de participation et d'abstention.

Sur 40 familles interrogées, nous avons eu 13 réponses soit 32.5%.

Sur 11 mandataires, nous avons eu 2 réponses soit 18%.

Sur 63 travailleurs ESAT, nous avons eu 40 réponses soit 63.5%.

Sur 32 résidents internes, 25 ont répondu soit 78%.

Sur 11 résidents du service extérieur, 6 ont répondu soit 54%.

2.1.1. LES INTERNES

Q1 : En 2021, 100 % des internes ayant répondu sur le foyer sont satisfaits de leur cadre de vie.

Q2 : 52 % estiment que les relations avec les autres résidents sont toujours respectueuses contre 78 % lors du 1^{er} questionnaire.

Q3 : 92 % sont contents de pouvoir faire des courses ou des activités après le travail contre 84% en 2019. Certains ont spécifié qu'ils manquaient de temps et étaient fatigués en sortant du travail.

Q4 : 40% des résidents estiment que le personnel n'est pas toujours assez présent sur les lieux de vie contre 25% en 2019. Les résidents spécifient que l'équipe est trop souvent ailleurs ou pas sur leur lieu de vie (sur le groupe).

Q5 : 80% des résidents trouvent que le personnel est assez attentif à leurs besoins, à leurs remarques et à leurs questionnements contre 81% en 2019.

Q6 : Les résidents ont besoin d'aide pour 16% pour la toilette, 40% pour le ménage, 16% pour les courses, 48% pour la santé, et 96 % pour l'administratif. On note une forte augmentation de résidents qui ont besoin d'aide pour leur ménage. En effet, tous les résidents ont des salles d'eau et des toilettes personnels qu'ils doivent entretenir. La différence est qu'avant les travaux c'étaient les femmes de ménage qui intervenaient sur les salles d'eau collectives. De plus, le choix a été de supprimer les postes de femmes de ménage pour les transformer en maîtresses de maison. Celles-ci font tous les levées des résidents mais ne font plus que l'entretien des parties communes. Les résidents sont donc amenés à faire plus de ménage avec l'aide de l'équipe éducative.

Q7 : 96% des résidents trouvent l'accès à une personne travaillant dans les bureaux, facile contre 91 % en 2019 du fait de la fin des travaux. Le bâtiment Lazaret a été restauré et abrite maintenant le pôle administratif avec le bureau de la secrétaire, de la comptable, du chef de service et du directeur ainsi qu'une salle de réunion + infirmerie + bureau psychiatre, psychologue, mandataires judiciaires + comptable

23

Q8 : 76% des résidents trouvent l'accès à un interlocuteur en soirée facile contre 64% en 2019. Un téléphone portable a été acheté pour la résidence afin que l'équipe soit joignable de jour comme de nuit et de tous les lieux où ils se trouvent.

Q9 : 84 % des résidents sont satisfaits de vivre à la résidence d'Olmet.

2.1.2. LES EXTERIEURS

Q1 : En 2021, 83 % des résidents « Extérieurs » sont satisfaits de leur cadre de vie.

Q2 : 33 % estiment que les relations avec les autres résidents sont toujours respectueuses.

Q3 : 83 % sont contents de pouvoir faire des courses ou des activités après le travail.

Q4 : 17% des résidents estiment que le personnel n'est pas toujours assez présent sur les lieux de vie.

Q5 : 67% des résidents trouvent que le personnel est assez attentif à leurs besoins, à leurs remarques et à leurs questionnements.

Q6 : Personne n'a besoin d'aide pour la toilette, 33% pour le ménage, 33% pour les courses, 50% pour la santé, et 50 % pour l'administratif.

Q7 : 84% des résidents trouvent l'accès à une personne travaillant dans les bureaux, facile.

Q8 : 67% des résidents trouvent l'accès à un interlocuteur en soirée facile contre 64% en 2019. Un téléphone portable a été acheté pour la résidence afin que l'équipe soit joignable de jour comme de nuit et de tous les lieux où ils se trouvent.

Q9 : 100 % des résidents sont satisfaits de vivre à la résidence d'Olmet et de pouvoir être en appartements thérapeutiques.

2.2. QUESTIONNAIRES AUPRES DE L'ENTOURAGE

2.2.1. LES FAMILLES

13 familles ont répondu sur 40 soit 32.5% de participation en 2021.

En effet, l'âge moyen des résidents étant élevé, leurs familles restantes sont souvent âgées ou la fratrie travaillant n'a pas forcément le temps de s'impliquer dans la vie de l'établissement.

Q1 : 85% connaissent les horaires de l'ESAT et 38% seulement connaissent les horaires du foyer.

En effet depuis 2020 l'établissement ne ferme plus pendant les fermetures de l'ESAT. Ce point-là devra être spécifié à toutes les familles.

Q2 : 100% savent qu'ils peuvent venir rencontrer ou visiter l'établissement comme ils le souhaitent.

Q3 : 62% savent qui contacter à l'ESAT contre 39 % au foyer. 100% connaissent le directeur. 46% seulement connaissent la chef de service.

La période Covid a en effet stoppé les visites et les rencontres avec les familles.

Q4 : 70% identifient les coordinateurs de projet du résident. Un courrier pourra être envoyé à chaque famille pour expliquer le rôle des coordinateurs auprès des résidents ainsi que le mail ou ils peuvent être joint.

Q5 : 93 % sont satisfaits de l'accueil qui leur est réservé par téléphone au sein de l'établissement et de la disponibilité du personnel.

Q6 : 100% sont satisfaits du cadre de vie de la résidence.

Q7 : 30% acceptent d'être associés au développement de la vie de l'établissement. Certains proposent par courrier ou par téléphone du fait de leur âge ou de leur éloignement géographique.

Q8 : Seulement 23% pensent que l'équipe devrait leur rendre plus souvent visite avec le résident.

2.3. QUESTIONNAIRE AUPRES DES PARTENAIRES

24

Seulement 2 mandataires ont répondu en 2021 sur 11 soit 18% de participation.

Le questionnaire a été envoyé dans l'été pendant les périodes de vacances est-ce un oubli de leur part ?

Les 2 ayant répondu disent que : les relations avec l'établissement sont bonnes et les échanges fluides, les locaux sont adaptés avec un bureau propice à la confidentialité, l'établissement respecte le droit des personnes et l'équipe semble bienveillante, les projets individuels sont transmis par le secrétariat et adaptés à chaque personne. Les coordinateurs du projet ne sont pas forcément connus dans 50% des cas. Par manque de temps, les 2 mandataires disent qu'ils ne pourront pas plus s'impliquer dans la vie de l'établissement.

3. LES INDICATEURS SUR LE PERSONNEL

Le foyer d'hébergement a une équipe de 26 personnes dont

- 3 ETP (AES, ES) à la VALLEE,
- 4 ETP (AES, ME) au CHATEAU,
- 2 ETP (ME) au HOME,
- 2 ETP (AES) à l'Accueil de jour,
- 2 ETP (ES, ME) au service extérieur,
- 1 IDE à temps partiel,
- 2 maitresses de maisons,
- 3 ETP surveillant de nuit dont un à temps partiel,
- une psychologue les mardi,
- un psychiatre les jeudi,
- un Agent de Service Intérieur à mi-temps,
- une secrétaire, une comptable, un chef de service et un directeur.

Sur l'année 2021, la structure a eu recours à 25 CDD dont 5 personnes sur la période estivale. Une salariée a été recrutée en CDI à l'accueil de jour en septembre après de nombreux remplacements en CDD.

Le 13 décembre 2021, Jean Michel SIRIEIX a été recruté sur le poste de chef de service de la résidence d'OLMET pour remplacer Elisabeth DUQUESNE qui a pris le poste de M. Thierry HUMBERT parti dans un premier temps en congés du 18 décembre au 31 mars 2022.

Nous avons eu 3 démissions et un congé sans solde.

12 salariés ont été en arrêt maladie dont 3 pour COVID, 7 personnes sur des arrêts maladies de moins de 6 jours, un sur 13 jours, 4 plus de 30 jours.

Nous avons accueilli 7 stagiaires professionnels :

- 1 en stage de découverte IDE,
- 2 en stage découverte ES,
- 4 en stage de formation AES avec les centres de formations de la MFR de St Flour, l'AFORMAC, et l'INFA.

Le 11 janvier 2021, les bureaux administratifs ont déménagé au LAZARET ce qui a marqué la fin des travaux commencés en 2017 avec le nouveau bâtiment LA VALLEE. Les résidents sont tous installés dans des chambres neuves avec salle de douche et toilette individuelle. Le personnel administratif dispose de nouveaux locaux pour travailler, avec une salle d'attente pour recevoir les personnes extérieures, un bureau pour le psychiatre, la psychologue et les mandataires judiciaires, une infirmerie agrandie, une salle de réunion pouvant accueillir 30 personnes, les bureaux de la direction et du chef de service. 2 résidents se sont installés dans deux petits logements (studio et t1) en semi autonomie au dernier étage. Les deux chambres libérées sont maintenant utilisées pour accueillir des stagiaires et pour faire une salle de relaxation pour les résidents.

Le 24 septembre, les résidents et les salariés de la résidence de LOURADOU ont inauguré leur établissement en présence des salariés de l'ensemble de l'association et de différents partenaires.

Le 26 novembre, l'inauguration de la résidence d'OLMET a été annulée compte tenu de la crise sanitaire.

Cinq salariés ont eu leur entretien professionnel afin de réfléchir sur leur parcours professionnel, leurs besoins de formation professionnelle, leurs souhaits d'évolution en termes d'emploi et d'évolution.

4. LES FORMATIONS

Formation vie affective et santé sexuelle : 2 personnels

Formation CSE : 1 personnel

Formation Projet d'établissement : 5 personnels + un résident

Formation « informatique » Word et Excell : 3 personnes à la CCI sur 2 jours.

Formation SERAFIN-PH : 5 personnes avec FEL FORMATION Mme RIBOULET sur 3 jours en février, et 5 autres sur 3 jours en juin.

Formation sur « la prise en charges des troubles du comportement » : 5 personnes en mai sur 2 jours, avec FEL FORMATION, 5 autres personnes en avril et 5 autres personnes en septembre avec Marc LOUCHART.

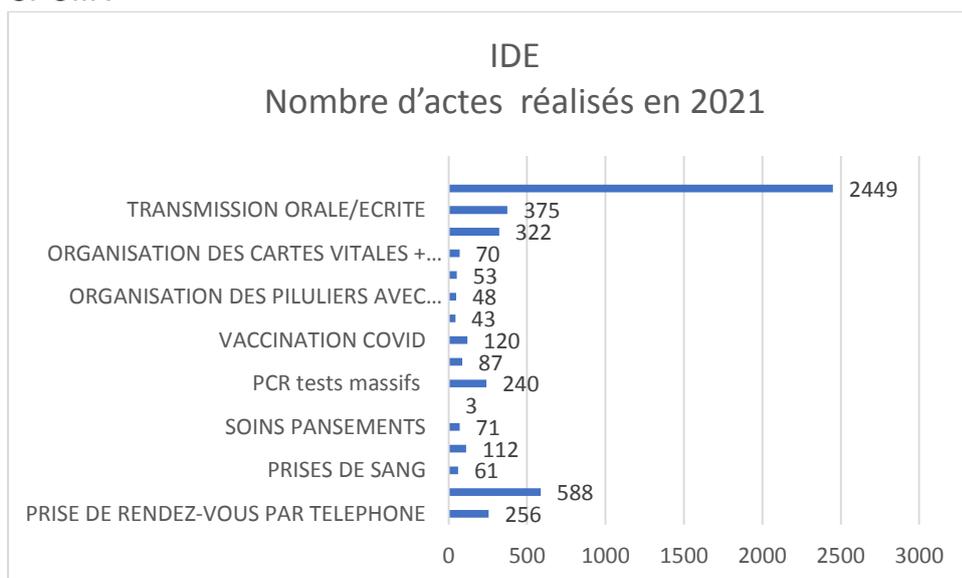
Formation APT sur les addictions : 6 personnels.

Une Diététicienne a fait 4 interventions auprès des résidents et des 20 salariés en avril et en mai.

L'Analyse de la pratique a eu lieu avec AFOR+, dispensée par M. PALOUS David, pour 4 groupes à 4 reprises en mars, mai, septembre et décembre. Les 3 établissements sont mélangés afin de partager leurs expériences et leurs savoirs. Une demande de formation sur le « faire équipe » a pu se réaliser en décembre 2021 pour l'ensemble des équipes sur une journée afin de compléter ses apports.

5. LA DEMARCHE QUALITE

- L'infirmière a réalisé un tableau de bord de son activité comme demandé dans une fiche action du CPOM :



26

Nous avons eu **30 fiches évènements indésirables** pour 7 résidents concernés. 20 fiches pour une résidente, 4 pour une autre, 2 pour un résident, et 1 fiche pour un résident.

Nous avons réalisé les élections **du Conseil de la Vie Sociale** le 8 avril 2021 avec 2 représentants des salariés, 3 représentants des résidents, 2 représentants des familles. Un CVS le 17/02/2021 avec 9 personnes présentes et 3 excusées, un le 9/06/2021 avec 12 personnes présentes et 2 excusées, 22/09/2021 avec 9 présents et 5 excusées. Nous avons par exemple, revu le règlement de fonctionnement de l'ESAT et fait passer les questionnaires de satisfaction par les représentants des résidents à l'ensemble des personnes accueillies.

Le 26 et 27 AOUT, nous avons démarré **la démarche de réécriture des projets d'établissements**. M. HUMBERT a fait le choix de nous faire accompagner par l'organisme de formation FEL avec l'intervenante Mme RIBOULET. Elle a pu nous proposer une méthode de travail afin que les projets soient rendus fin 2022.

Cette formation a permis à 4 administrateurs, 6 salariés et 2 représentants des résidents de comprendre la démarche participative. Les représentants des familles étaient excusés. Un rétro planning pour le COPIL QUALITE a été créé avec une séance le 10 septembre, le 17 novembre et le 1 décembre avec une planification pour des groupes de travail sur différents thèmes. 6 réunions ont eu lieu pour l'équipe de cadres afin de préparer une réunion institutionnelle pour l'ensemble des salariés et travailler sur le projet de l'équipe de cadres. Les membres du Conseil d'administration se sont également réunis à 4 reprises pour finaliser leur projet associatif. La démarche des projets d'établissements en lien avec les fiches CPOM a été présenté à l'ensemble des salariés lors d'une réunion institutionnelle le 24 septembre aux GRANGES à VIC SUR CERE dans la salle multimédia. 44 salariés et les administrateurs de l'association ont pu échanger autour de ces projets et partager un buffet réalisé par l'atelier Cuisine de l'ESAT.

Mme DE COCCOLA, membre du Conseil d'Administration déléguée à la résidence est venue sur le site à 6 reprises afin de comprendre le fonctionnement de l'établissement et de pouvoir faire le lien avec les membres du conseil d'administration soit en réunion d'équipe, soit pour partager un repas.

43 projets personnalisés ont été réalisés soit l'ensemble des résidents et 34 réunions d'équipes Foyer/ESAT ont eu lieu sur 52 semaines ainsi que 36 réunions au foyer sur 52 semaines.

6. LES ACTIVITES PROPOSEES OU ACCOMPAGNEES

6.1. LES ACTIVITES DE SOUTIEN DES RESIDENTS

Comme chaque année, les résidents ont pu s'inscrire sur une activité pendant leur temps de travail accompagné par l'équipe de la résidence. Ils peuvent aussi s'inscrire à une autre activité en dehors de leur temps de travail. Ces activités contribuent à l'insertion sociale des résidents et à retrouver une meilleure estime de soi.

Ces activités sont :

- L'équitation à la ferme découverte, Las Courtines, à Polminhac, pour 4 résidents.
- La natation avec NATATION 15 le mardi soir pour 2 nageurs compétiteurs.
- La pétanque avec le club de Reilhac « le tilleul Reilhacois » le vendredi après-midi pour 10 résidents.
- Le basket pour 4 résidents le mercredi soir avec le club BAAG.
- La percussion à Vic sur Cère pour 1 résident.
- La danse folklorique, avec l'Iraliot, pour 1 résident.
- La zumba avec une association vicoise pour 1 résidente le vendredi soir.
- La poterie, avec Lombard Céramique, pour 4 résidents.
- La danse avec l'association VB DANSE pour 4 résidents.
- Le tennis santé, avec Vic Tennis Parc, pour 6 résidents.

D'autres activités sont organisées en interne :

- Le maintien des apprentissages.
- La cuisine.
- La marche avec 2 groupes les vendredis matin.
- La sophrologie, le mardi matin et le jeudi matin pour 12 résidents.

Tous les 15 jours, de mars à novembre, un personnel a accompagné une quinzaine de résidents et travailleurs de l'ESAT sur 8 marchés à VIC SUR CERE pour présenter l'association ACAP Olmet avec ses 3 établissements et vendre les productions de l'ESAT : nichoirs, cordes, miel, petits travaux de couture. Cette activité a permis aux habitants de VIC SUR CERE de découvrir les activités de l'ESAT et de mieux faire connaissance avec les résidents. Le 19 décembre, les résidents ont participé au marché de Noël de POLMINHAC.

6.2. APPARTEMENT TEST A VIC SUR CERE

L'appartement a été utilisé exclusivement pour qu'un résident puisse se préparer à son passage en appartement personnel. Cette utilisation progressive lui a permis de prendre seul son appartement avec un accompagnement du service extérieur début 2022.

L'appartement a également été prêté sur un week-end pour permettre des retrouvailles familiales entre une résidente et son oncle qu'elle n'avait pas vu depuis 20 ans.

6.3. LES SORTIES EXCEPTIONNELLES

Le 16 avril, le Food truck le BRAISADOU a concocté un repas dans la cour de la résidence d'Olmet. Les résidents présents, les salariés et les administrateurs ont passé un très bon moment en respectant les gestes barrières.

Le 30 juin, l'assemblée générale a eu lieu à la salle polyvalente de VEZAC en lien avec l'ouverture de la résidence de LOURADOU. 23 résidents ont participé à cette réunion et ont ainsi pu découvrir les activités de l'ensemble de l'association. Un pot a été offert par la mairie de VEZAC.

Le lundi 28 juin, 7 résidents ont participé à la réunion de présentation du groupe « NUIT » aux granges à VIC SUR CERE.

Le 10 juillet, 28 résidents accompagnés de 10 salariés ont pu se rendre à CLERMONT-FERRAND sur la journée, en petits groupes, pour faire les boutiques, visiter VULCANIA, se rendre au PUY DE DOME. Ils ont mangé au restaurant et ont profité de cette journée de détente bien méritée compte tenu de la crise sanitaire. 1 salarié est resté au CHATEAU pour encadrer ceux qui ne souhaitaient pas partir.



Le 15 juillet, 5 résidents de la résidence de LOURADOU et d'OLMET ont pu cuisiner au CHATEAU de SALLES à VEZAC où ils ont reçu un diplôme de la part de Christian VABRET « meilleur ouvrier de France » pour leur confection de la journée.

Le 28 juillet, nous avons partagé le traditionnel repas de l'été sous les marronniers et nous avons partagé des jeux traditionnels.

Le 25 et 26 septembre, 5 résidents et une salariée ont participé à une manifestation culturelle du Conseil Départemental à OMPS qui s'est terminé par un spectacle.

Le 16 décembre, l'ensemble des 43 résidents et 2 stagiaires ont pu se rendre au restaurant « TEMPO EXPRESS » à AURILLAC avec l'ensemble des salariés et les membres du Conseil d'Administration pour fêter la fin d'année et le départ à la retraite de 3 salariés. M. Vincent DESCOEUR a remis les médailles du travail à 13 travailleurs de l'ESAT et 4 membres du personnel pour 20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans dans l'association. A cette occasion, nous avons partagé beaucoup d'émotion.

6.4. L'ART THERAPIE

10 résidents ont participé sur l'année jusqu'en juin 2021, 2 ont essayé sur quelques séances. Malheureusement, Christine ROUGIER a mis fin à son partenariat avec l'association du fait de son départ pour rejoindre sa famille. Elle avait préparé une exposition avec les œuvres des résidents. Le vernissage a eu lieu le 20 septembre à la médiathèque de VIC SUR CERE. Cette exposition devrait également avoir lieu en 2022 aux Granges.

6.5. LA SOCIO-ESTHETICIENNE

A l'automne, les résidents ont fait le choix de ne pas continuer avec une autre art thérapeute et on choisit de faire venir à la résidence d'OLMET une socio esthéticienne. 10 résidents ont participé sur 5 séances chacun. Ce moment de détente leur a permis de prendre soin d'eux.

6.6. LES VACANCES

La ferme de DAUDE n'a pas pu accueillir de résident tout au long de l'année. Par contre, 3 résidents ont pu y aller du 19 au 23 avril, du 7 au 21 août.

2 séjours ont pu être réalisés en interne.

- 7 résidents et 2 salariés ont été à Millau du 20 au 22 avril. Ils ont pu en profiter pour se promener et approcher des dromadaires.
- 8 résidents ont été à Montpellier avec 2 salariés et a permis à deux résidents d'aller voir de la famille. Ils ont pu également aller à la mer et au restaurant.

Le séjour habituel équitation a eu lieu du 2 au 4 juin pour 4 résidents et 2 salariés.

Le séjour habituel randonnée a été annulé du fait de l'arrêt maladie du salarié chargé de l'activité.

33 résidents ont pu partir en vacances organisées en AOUT 2021 :

- 3 à la ferme de DAUDE dans le Cantal,
- 20 sont partis avec un organisme de vacances,
- 1 en Savoie,
- 3 à Toulon,
- 4 dans les Landes,
- 2 à Paris,
- 3 à Champanges,
- 2 à St Etienne,
- 4 en Vendée, et
- 1 à Mazilles.

Nous avons dû intervenir à de nombreuses reprises pour ses séjours de par la mauvaise organisation et du manque de professionnalisme de l'organisme. Nous avons contacté 3 organismes qui nous avaient présenté leurs prestations. L'organisme retenu proposait des séjours avec des repas élaborés par des cuisiniers. Nous les avons reçus à 2 autres reprises. Nous avons envoyé des recommandés à l'organisme et à la préfecture pour signaler les dysfonctionnements. A ce jour, seulement 2 résidents ont eu des remboursements. Il reste encore 5 résidents qui n'ont pas été indemnisés. La procédure de réclamation est encore en cours.

Pour les résidents présents à OLMET, l'équipe éducative s'est organisée pour proposer un planning d'activités variés :

Piscine, karting, bowling, parc animalier de Grammat, Cros de ronesque, Quercy land, les marais du Cassan, parc pédagogique du myocastor, le château de Sailhant, Conques, le Puy Mary, la plage de Puech des ouilles, la ferme des Bornottes, le golf de Vezac, le sentier de l'imaginaire, le parc du Gévaudan, la forêt des singes, le lac du pêcheur, la presqu'île de Laussac.

2 résidents ont pu partir pour les vacances de Noël. Les autres séjours ont été annulés faute de personnel.

7. LE PARTENARIAT

7.1. LES CLUBS DE SPORTS

Le 23 avril, Mme DELRIEU Maire de VIC SUR CERE et M FABRE Vice-président au Conseil Départemental ont remis des sweat-shirts aux résidents faisant partis de l'association sportive ASLO aux couleurs du club.

7.2. Une convention est signée avec UNICITE.

Deux groupes de jeunes en contrat civique ont fait des interventions le 18 et le 25 mars sur le tri sélectif. Les 3 unités font le tri et le compost.

30

7.3. MEDIATHEQUE DE VIC SUR CERE

L'accueil de jour se rend régulièrement à la médiathèque pour emprunter des documents et participer à des ateliers informatiques.

7.4. LES FAMILLES

Nous avons maintenu les relations avec les familles malgré les périodes de confinement dues à la crise sanitaire. Les résidents sont moins partis qu'auparavant. Nous avons envoyé les informations soit par mail, soit par courrier afin de préserver les relations. Malheureusement la journée porte ouverte prévue a été annulée du fait de la crise sanitaire.

7.5. LES MANDATAIRES

Les associations tutélaires UDAF 15 et AT 15 ainsi que les mandataires privés sont venus à l'établissement une fois par trimestre.

Des points ont aussi été réalisés par mail, téléphone et les projets personnalisés leur ont été adressés afin de maintenir une cohérence.

8. LES FUTURS AXES DE TRAVAIL

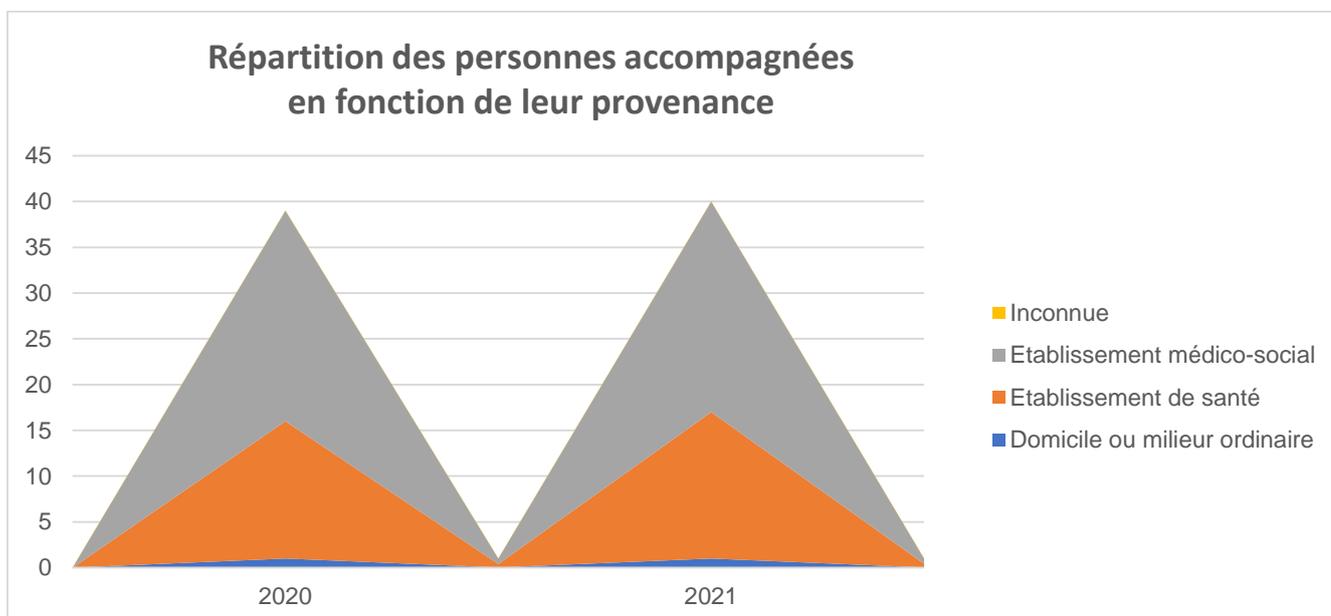
L'équipe a encore subi une année de crise sanitaire. Malgré un engagement sans faille, la fatigue s'est faite ressentir. Nous avons continué à développer le partenariat, la démarche qualité et le projet d'établissement. Les professionnels se sont engagés dans cette démarche de co-construction avec les résidents et les membres du Conseil d'Administration.

- Finaliser les partenariats avec des conventions.
- Finaliser le projet d'établissement de la résidence d'Olmet.
- Créer le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels de la résidence d'Olmet.
- Créer le Dossier Unique du Résident en informatisant les démarches existantes.
- Fidéliser l'équipe au profit des résidents.

1. LES PERSONNES ACCUEILLIES ET LEUR ENTOURAGE

1.1. LA REPARTITION DES PERSONNES SELON LEUR PROVENANCE

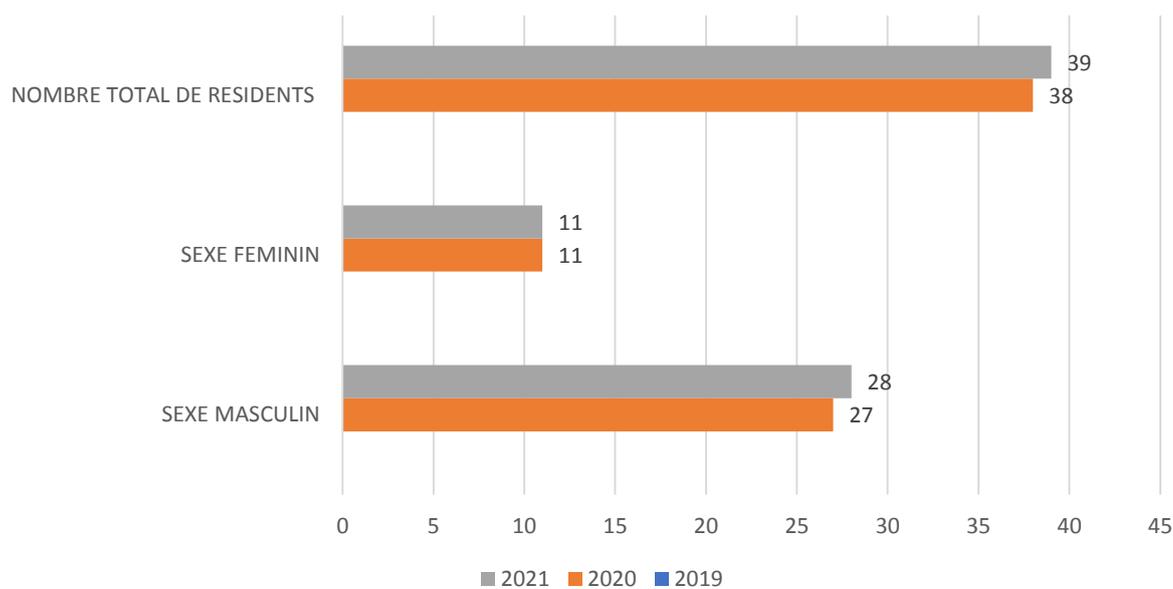
	2020		2021	
Domicile ou milieu ordinaire	1	2,56%	1	2,50%
Etablissement de santé	15	38,46%	16	40,00%
Etablissement médico-social	23	58,97%	23	57,50%
Inconnue	0	0,00%	0	0,00%



1.2. LE PUBLIC PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE EN POURCENTAGE

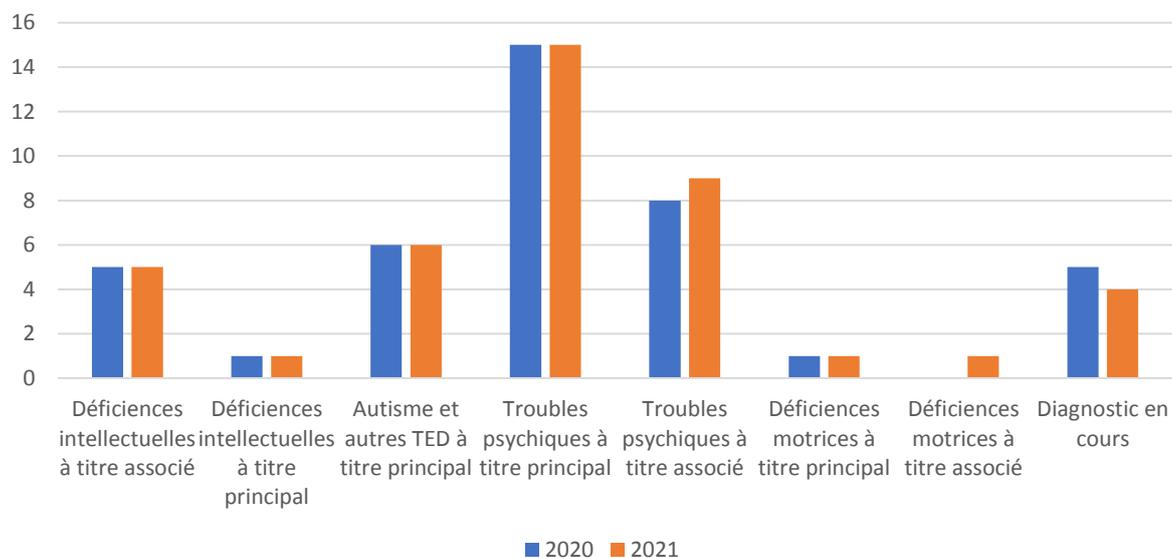
	2020	2021
16- 29 ans	15	16
30 - 39 ans	3	3
40 -49 ans	4	4
50 - 59 ans	11	11
+ de 60 ans	5	5

Répartition des personnes accompagnées par sexe



1.3. LA REPARTITION PAR PATHOLOGIE EN POURCENTAGE

Répartition des personnes accompagnées par pathologie



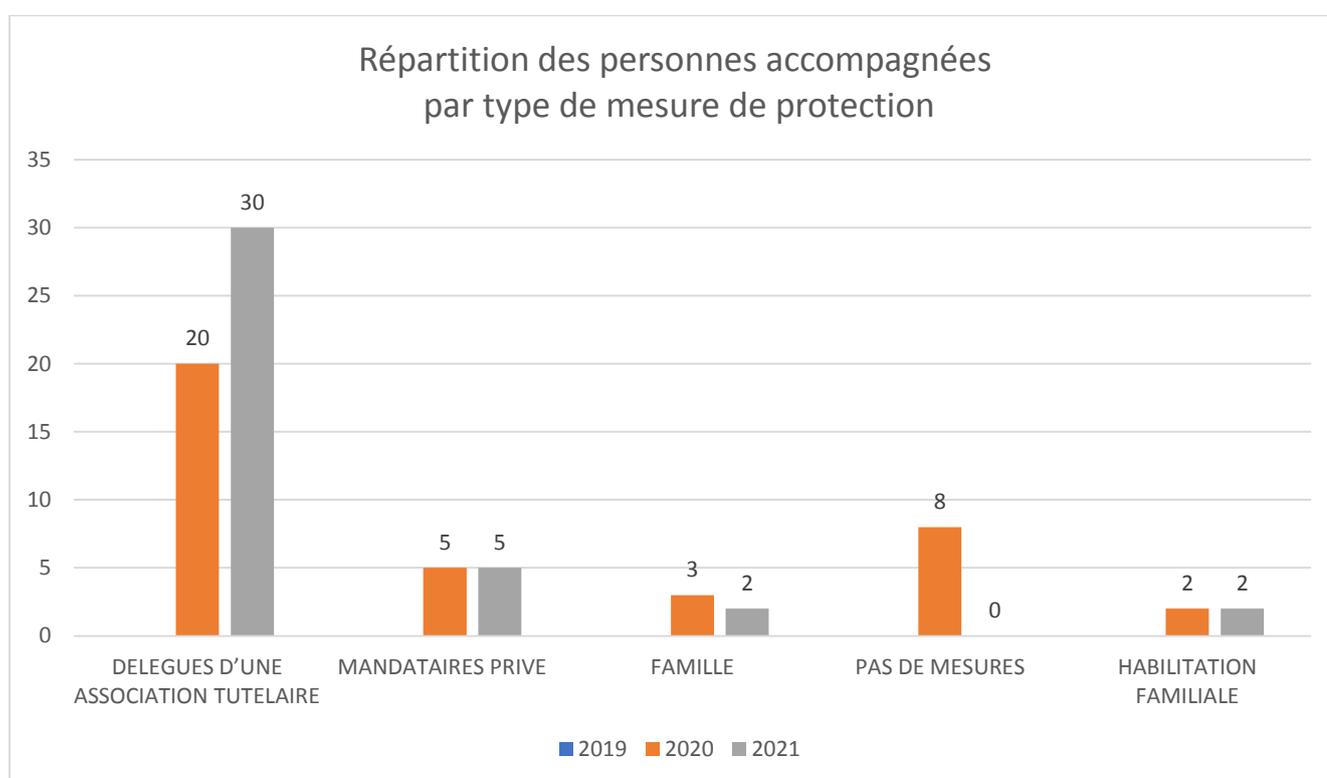
1.4. DUREE MOYENNE DE SEJOUR ET D'ACCOMPAGNEMENT

Ce ratio est obtenu en divisant la somme des durées d'accompagnement des personnes sorties définitivement dans l'année par le nombre de sortie définitives dans l'année

	2018	2019	2020	2021
Nombre de sortie			2	1
Sortie par décès				
Sortie par hospitalisation				
Sortie par retour au domicile ou en milieu ordinaire			2	1
Sortie par réorientation vers autres ESMS				
Durée moyenne du séjour en jours			373	393

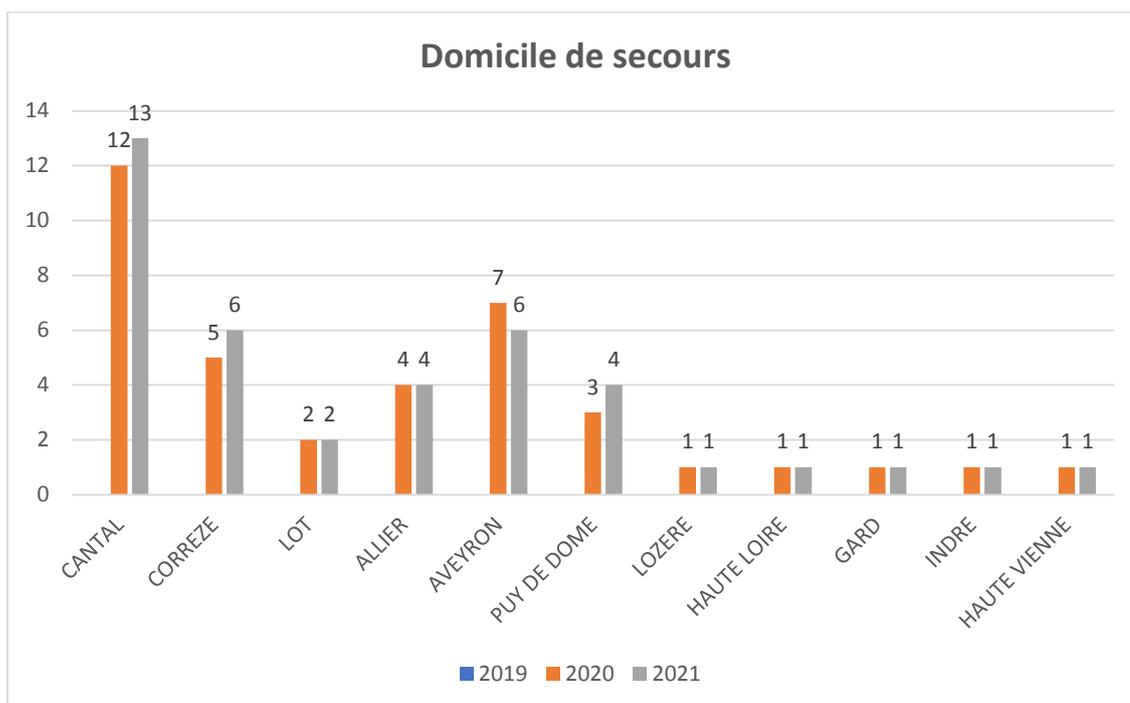
33

1.5. LES PERSONNES BENEFICIANT D'UNE MESURE DE PROTECTION



TYPE DE MESURE DE PROTECTION	2020	2021
Curatelle	16	18
Tutelle	13	12
	29	30

1.6. LE DOMICILE DE SECOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES



1.7. LE TAUX D'OCCUPATION

	2018	2019	2020	2021
Nombre de journées théoriques			14600	14600
Nombre de journées autorisées			13200	13570
Nombre de journées réalisées			12638	13762
Taux d'occupation			95,74%	101,41%
Taux de réalisation de l'activité			86,56%	94,26%

Nombre de jours d'absences			975	1435
Nombre de personnes concernées au moins une fois par l'absentéisme				39
Nombre moyen de jours d'absences par résidents				36,79

Nombre de jours d'hospitalisation			250	292
<i>Secteur général</i>			47	37
<i>Secteur psychiatrie</i>			203	292

Nombre de jour en accueil temporaire (stagiaire, accueil temporaire...)				99
---	--	--	--	----

Personnel - ETP			34,42	33,47
Ratio ETP/place			0,86	0,84

Accueil de stagiaire journée sans hébergement :

- 2 personnes de l'hôpital,
- 1 personne de l'ITEP Cansel.

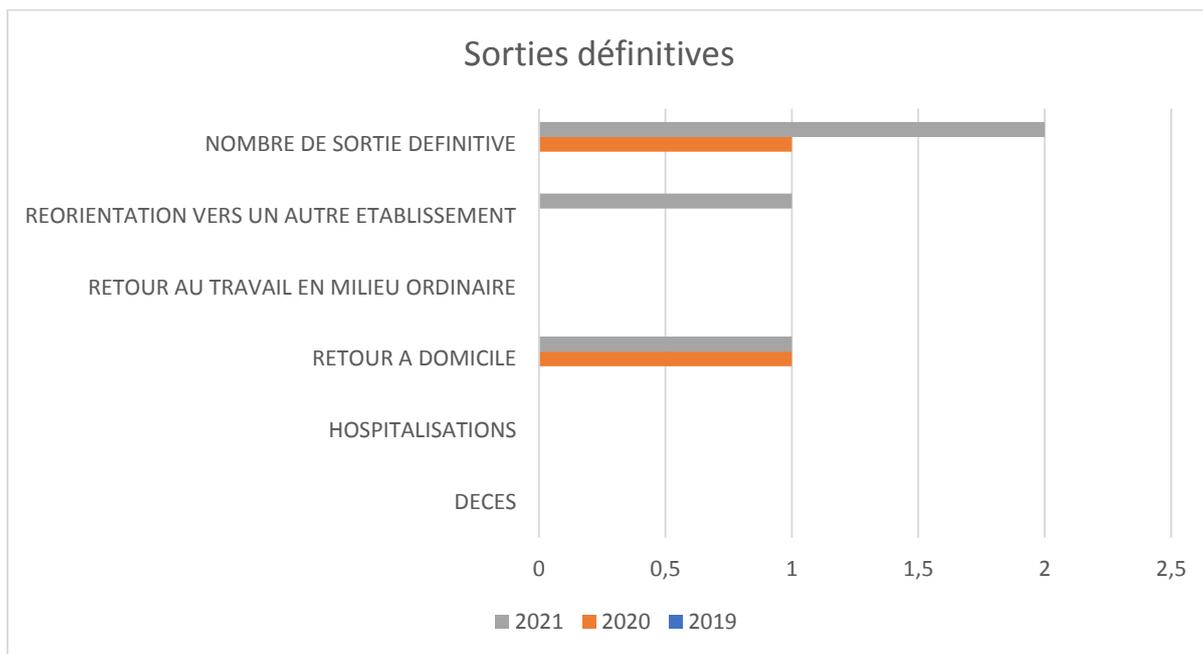
Accueil de stagiaire avec hébergement :

- 1 personne de CR de la Chataigneraie,
- 1 personne de l'Hôpital Saint Marie à Clermont dont une a été admise.

Accueil temporaire :

- 1 personne de l'hôpital saint marie à Clermont,
- 1 personne de l'IME saint Fortunade.

1.8. LES SORTIES DE L'ETABLISSEMENT



2. LE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION AUPRES DES PERSONNES ACCUEILLIES

Il n'a pas encore été réalisé mais il va être fait en 2022 sous le même format que celui réalisé au Foyer d'hébergement et à l'ESATd'Olmet.

3. LES INDICATEURS SUR LE PERSONNEL

3.1. NOMBRE D'ETP PAR UNITES

- Unité Zéphyr : 8 ETP (5 AES, 2 Maitresses de Maison, 1 coordonnatrice)
- Unité Autan : 8 ETP (6 AES, 1 Maitresse de Maison, 1 coordonnatrice)
- Unité Mistral : 8 ETP (5 AES, 2 Maitresses de Maison, 1 coordonnatrice)
- Service médical : 1 IDE 80%, une psychologue 25 %, 1 médecin psychiatre à 0.12 ETP
- Services généraux : 1 ETP secrétaire /comptable, 1 ETP directrice Adjointe, un 0.1 de cadre technique, un 0.2 de direction.

- Personnels de nuit : 2 Maitre(esse) de Maison, 3 surveillants de nuit qualifiés

3.2. INFORMATION SALARIES

3.2.1. DEMISSIONS

- Unité Mistral : 1 AES et 1 Maitresse de Maison
- Personnel de nuit : 1 surveillant de nuit qualifié

3.2.2. ARRETS DE TRAVAIL

- Arrêt maladie longue durée : 3
- Arrêt maladie de 1 mois : 4
- Arrêt maladie : 6
- Arrêt maladie COVID : 5
- Accident du travail : 1
- Absence pour congés maternité : 3
- Absence congés paternité : 1

3.2.3. STAGIAIRES PROFESSIONNELS

- 1 stagiaire AES IRFE
- 1 stagiaire AES AFORMAC
- 2 stagiaires découverte métier ASI AFORMAC
- 1 stagiaire découverte métier Maitresse de Maison Cap Emploi
- 2 élèves Bac pro accompagnement à la personne Lycée Jean Monnet

4. FORMATIONS

Analyse de pratique professionnelle : deux fois en interne plus mutualisation avec la résidence d'Olmet et les ateliers de la Cère ensemble du personnel.

Formation trouble du comportement : 20 personnels.

Formation APT : 6 personnels.

Formation utilisation chariot de ménage Auvergne collectivité : 7 personnels.

Formation vie affective et santé sexuelle : 4 personnels.

Formation snoezelen : 3 personnels.

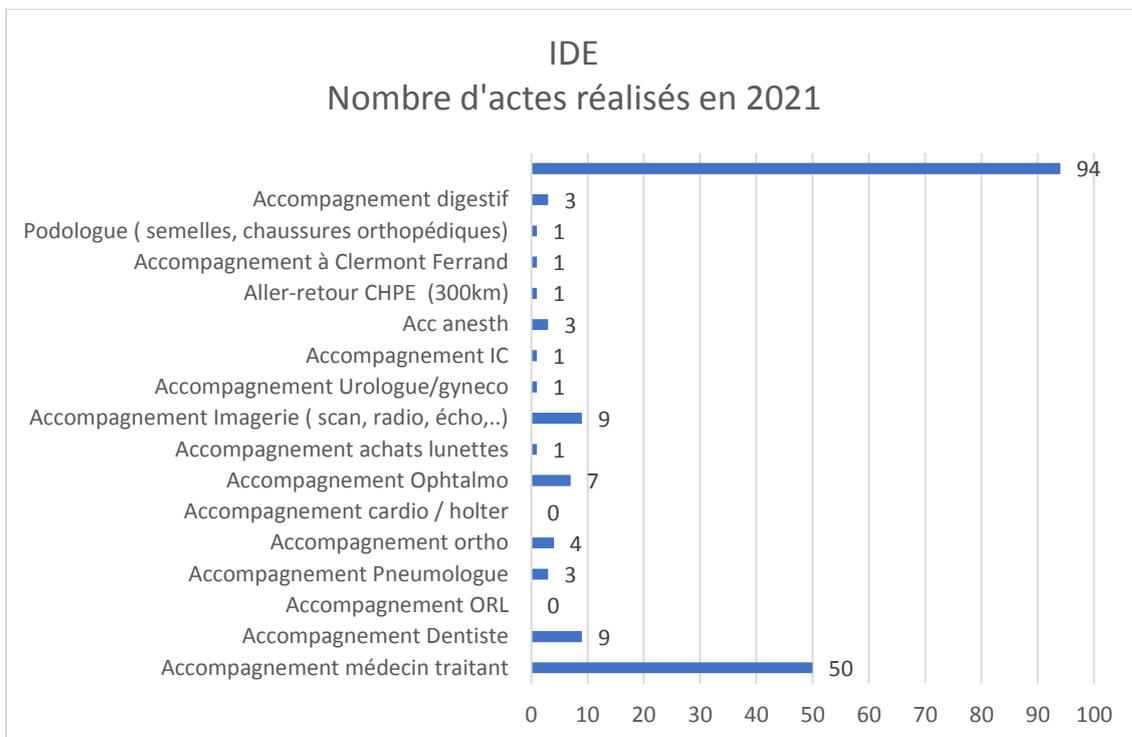
Formation SERAFIN-PH : 20 personnels.

Formation CSE : 4 personnels.

Formation Projet d'établissement : 5 personnels + un résident.

5. LA DEMARCHE QUALITE

L'infirmière a réalisé un tableau de bord de son activité. Cette fiche activités recense les actes réalisés sur une période 6 mois (l'IDE a été en congés maternité).



Fiches évènements indésirables de résidents

11 fiches d'évènements indésirables ont été établis. Elles concernaient 5 résidents dont 6 fiches pour la même personne.

Fiches évènements indésirables de salariés

3 fiches d'évènement indésirables ont été établis concernant 2 salariés.

Les projets personnalisés sont élaborés tous les 12 mois. En 2021, **28 projets personnalisés** ont été réalisés. Au cours de l'année, **36 réunions éducatives** ont eu lieu.

Le Conseil à la Vie Social (CVS)

Depuis sa création le conseil à la vie sociale s'est réuni à trois reprises : en décembre 2020 et en mars et juin 2021. Lors de ces réunions, étaient présents :

- 1 membre du CSE
- 2 personnels
- Le président
- Le vice-président
- Le secrétaire
- 1 famille
- 2 administrateurs
- Le directeur
- La directrice adjointe

Le 3 novembre 2021, une réunion s'est déroulée en présence des personnes accompagnées et d'un personnel.

Un temps d'expression a lieu tous les 15 jours dans chaque unité afin de faire remonter les besoins qui seront abordés au cours d'une prochaine réunion. Ce temps permet de travailler l'inclusion sociale, la citoyenneté et les modalités d'expression en démocratie.

Démarche projet établissement COPIL QUALITE

Nombre de COPIL	Nombre de participants	Nombre de groupe de travail cadre	Nombre de participant groupe de travail Cadre	Nombre de participant groupe de travail Salariés
6	5	6	4 écritures « projet cadre »	0

L'administrateur référent de la résidence de Louradou, M. Francis BERCHE, est venu sur le site à cinq reprises afin de faire le lien avec les membres du conseil d'administration et de l'équipe de cadres.

6. LES ACTIVITES PROPOSEES OU ACCOMPAGNEES

6.1. LES ACTIVITES PROPOSEES

En interne	Nombre de personnes	Sorties loisirs	Nombre de personnes
jonglage		Vallée des daims	10
musique		Vulcania	20
bois		Brive festival	20
écriture		Piscine La Saule	16
origami		Karting	10
Café littéraire		Laser Game	10
snozelen		bowling	20
Balneo		cinéma	10
marche		brocante	
VTT		Fête de village	
Sport co		Visite de village	
Activité tricot	6	Feu d'artifice	
Activité cuisine	20	Renac plage	
Déco à thème		Transfert mer	5
Jeux de société	15	Cantal Rock	20
Belote inter unité	10	Piscine Aurillac	
Fête anniversaire		Piscine Vic sur Cère	
Soirée Dansante	40	Piscine saint Mamet	
Soirée karaoké	40	Lac de Tolerme	
Soirée bingo	40	Les goudots gourmands	16
Chasse aux trésors	14	Resto	40
Soirée plancha	40	Les chemins de l'imaginaire	16
		Ramassage eco citoyen	16

6.2. LES ACTIVITES REALISEES PAR DES PRESTATAIRES

artherapie	20 personnes	Une fois par semaine
théâtre	20 personnes	Une fois par semaine
Judo club ytracois	3 personnes	Une fois par semaine
Section sport adapte pétanque Tilleul reilhacois	17 personnes	Une à deux fois par semaine
Natation 15	7 personnes	Une fois par semaine
Ecole équitation Aurillac	5 personnes	Une fois par semaine

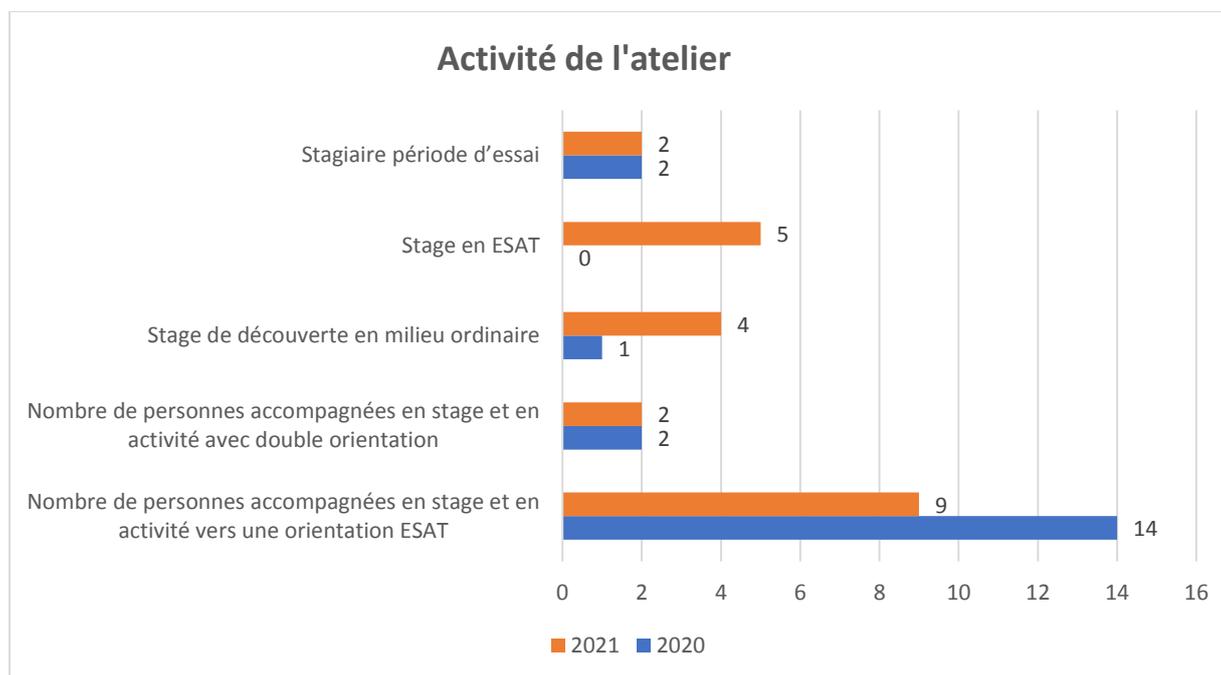
6.3. LES SEJOURS VACANCES

UFCV	Différents et Handicap	Plein Sud	Famille
1 personne 1 semaine	1 personne 1 semaine	3 personnes 15/jours	14 personnes séjour entre 1 semaine et 15 jours

39

7. L'ATELIER

L'atelier est encadré par 2 moniteurs d'ateliers (2ETP)



La crise sanitaire de 2020, surtout la période du confinement a permis de découvrir et d'appréhender les capacités de chacun par l'intermédiaire des activités occupationnelles comme par exemple la réalisation de différentes tâches dans le cadre de la fin d'aménagement de l'établissement (étagères, aménagement de tous les espaces extérieurs...).

Atelier cuisine Ecole Christian Vabret – Château de Salles – Vezac a ouvert ces portes à 5 résidents du FDV et un travailleur de l'ESAT des ateliers de la Cère pour une journée découverte métier de bouche.

Chaque résident pressenti pour une possible orientation ESAT sont évalués en amont par la psychologue avec avis du médecin psychiatre.

2020 a permis aux 2 moniteurs d'ateliers de mettre en place leurs activités et d'évaluer, les capacités, les savoirs être et les savoirs faire, et les motivations des résidents concernés.

2021 est une étape de recherche et de mise en place de stage en ESAT ou en milieu ordinaire pour les résidents qui nous semblent prêts, et un partenariat avec la Mairie de Vézac pour assurer l'entretien des espaces verts des 12 maisons de la cité des aînés. Les résidents peuvent toucher du doigt la notion de travail en ESAT (qualité du travail, respect des lieux...), être valorisés et avoir une reconnaissance par les aînés qu'ils croisent tous les jours.

Cet accompagnement passe essentiellement par une prise en charge individuelle et adaptée à chacun que ce soit pour des apprentissages pédagogiques (outils) et l'utilisation des outils et des machines.

40

8. LE PARTENARIAT

8.1. LES CLUBS DE SPORTS (sport adapté)

- Section sport adapté judo du club d'Ytrac
- Section sport adapté Natation
- Club de foot de Vézac
- Section sport adapté Tilleul Reilhacois pétanque
- Salle de sport Coreo concept
- Salle de sport Sport attitude

8.2. LA MEDIATHEQUE d'AURILLAC

- 1 sortie par semaine

8.3. LES FAMILLES

Nous proposons une rencontre avec les familles au minimum, une fois, dans l'année.

8.4. LES MANDATAIRES

- AT 15
- UDAF 15
- Mandataire Privé
- Famille

8.5. CONVENTIONS DE PARTENARIATS

- ARCH (sous-traitance de traitement du linge)
- Mairie de Vézac (prestation de service au titre de la confection des repas)
- ESAT Olmet (sous-traitance de traitement du linge)
- Arthérapeute (Mme Christine ROUGIER)

9. LES AXES DE TRAVAIL FUTUR

- Maintenir la liste d'attente.
- Professionnaliser les salariés non diplômés.
- Accompagner l'équipe dans sa construction professionnelle.
- Ecriture du projet d'établissement.
 - o Livret d'accueil.
 - o Règlement de fonctionnement.
 - o Projet d'accompagnement personnalisé.
- Harmonisation des documents communs à l'ensemble des structures.
- Poursuivre et finaliser le document d'unique d'évaluation des risques professionnels.
- Créer le dossier unique du résident en informatisant les démarches existantes.
- Suivi des travaux.

RAPPORT FINANCIER

ESAT – Les ateliers de la Cère
Foyer d'hébergement – Résidence d'Olmet
Foyer de vie – Résidence de Louradou

1. ESAT – LES ATELIERS DE LA CERÉ

1.1. ESAT SOCIAL

	2020	2021	Ecart
--	------	------	-------

42

GROUPE I - CHARGES D'EXPLOITATION COURANTE	61 540	78 954	28,30%
GROUPE II - DEPENSES DE PERSONNEL	598 123	518 604	-13,29%
GROUPE III - CHARGES DE STRUCTURES	101 288	121 532	19,99%
TOTL DEPENSES	760 951	719 090	-5,50%

RECETTES TIERS FINANCEURS	695 785	678 165	-2,53%
RECETTES EN ATTENUATION	69 357	71 123	2,55%
AUTRES PRODUITS	32 619	19 065	-41,55%
TOTAL PRODUITS	797 761	768 353	-3,69%

RESULTAT COMPTABLE	36 810	49 263	
PROVISION CP	-3 796	-22 566	
REPRISE RESULTATS ANTERIEURS	-39 077	0	
RESULTAT ADMINISTRATIF	-6 063	26 697	

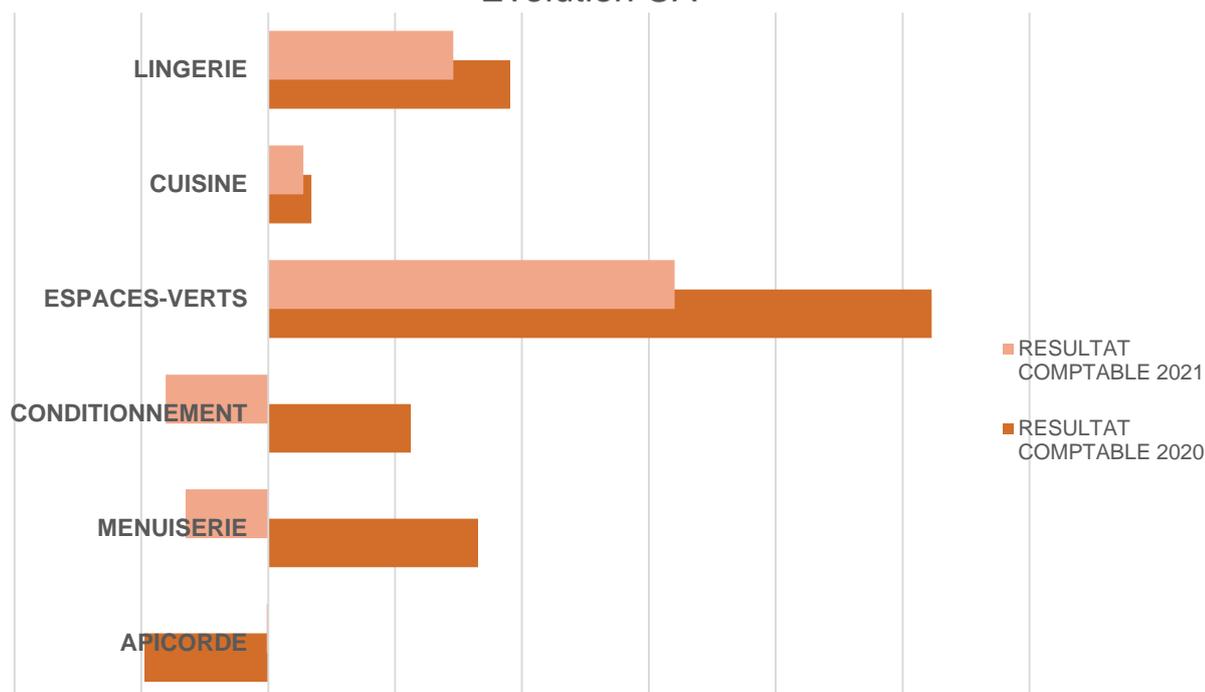
1.2. ESAT PRODUCTION

	2019	2020	Ecart
--	------	------	-------

PRODUCTION VENDUE	57 006	68 012	19,31%
PRESTATIONS VENDUES	130 773	148 723	13,73%
CHIFFRE D'AFFAIRE DE L'EXERCICE	187 779	216 735	15,42%

RESULTAT COMPTABLE	46 383	17 334
---------------------------	---------------	---------------

ESAT - Les ateliers de la Cère Evolution CA



43

2. FOYER D'HEBERGEMENT – RESIDENCE D'OLMET

	2020	2021	Ecart
GROUPE I - CHARGES D'EXPLOITATION COURANTE	225 863	265 673	17,63%
GROUPE II - DEPENSES DE PERSONNEL	964 785	939 860	-2,58%
GROUPE III - CHARGES DE STRUCTURES	331 682	360 839	8,79%
TOTL DEPENSES	1 522 330	1 566 372	2,89%
RECETTES TIERS FINANCEURS	1 425 615	1 544 651	8,35%
RECETTES EN ATTENUATION	123 638	150 791	21,96%
AUTRES PRODUITS	61 386	62 173	1,28%
TOTAL PRODUITS	1 610 639	1 757 615	9,13%
RESULTAT COMPTABLE	88 309	191 243	
PROVISION CP	-54 448	-19 220	
REPRISE RESULTATS ANTERIEURS	-6 281	-6 281	
RESULTAT ADMINISTRATIF	27 580	165 742	

3. FOYER DE VIE – RESIDENCE DE LOURADOU

	2020	2021	Ecart
GROUPE I - CHARGES D'EXPLOITATION COURANTE	323 539	331 185	2,36%
GROUPE II - DEPENSES DE PERSONNEL	1 157 836	1 241 654	7,24%
GROUPE III - CHARGES DE STRUCTURES	205 670	251 575	22,32%
TOTL DEPENSES	1 687 045	1 824 414	8,14%
RECETTES TIERS FINANCEURS	1 725 901	1 842 043	6,73%
RECETTES EN ATTENUATION	116 678	166 329	42,55%
AUTRES PRODUITS	38 110	4 080	-89,29%
TOTAL PRODUITS	1 880 689	2 012 452	7,01%
RESULTAT COMPTABLE	193 644	188 038	
PROVISION CP	27 149	-5 126	
REPRISE RESULTATS ANTERIEURS			
RESULTAT ADMINISTRATIF	220 793	182 912	

44

4. RESULTAT ADMINISTRATIF – AFFECTATION

	ESAT Social	ESAT Production	FH - Résidence d'Olmet	FV - Résidence de Louradou
Résultat comptable	49 263	17 334	191 243	188 038
Résultat administratif	26 697	17 334	165 742	182 912
Proposition affectation				
Excédent affecté à l'investissement	26 697	17 334	87 742	71 941
Financement de mesure d'exploitation (provision travaux)	-	-	83 000	50 000
Réserve de compensation des déficits	-	-	-	60 971
	26 697	17 334	170 742	182 912